

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1139**11 novembre 2004****SOMMAIRE**

A.R. TH. Work & Consult S.A., Luxembourg	54643	Exor Group S.A., Luxembourg	54667
ACICO, A. & C. Investment Company S.A.H., Luxembourg	54669	(La) Flûte S.A.H., Luxembourg	54640
Aline Holding S.A., Luxembourg	54670	GAP-Meta4 Partners, L.L.C. and Company, S.C.A., Luxembourg	54627
Anthalie S.A., Luxembourg	54671	GC Pan European Crossing Luxembourg II, S.à r.l., Luxembourg	54645
Apo S.A., Luxembourg	54648	Generali Asset Managers Sicav, Luxembourg	54633
Atao S.A., Luxembourg	54666	Generali Asset Managers Sicav, Luxembourg	54626
Audio Vision Luxembourg, S.à r.l., Roodt-sur-Syre	54666	Geosat Holding S.A., Luxembourg	54650
Baltic Financial Holdings S.A., Luxembourg	54648	Gestador S.A., Luxembourg	54631
Bofil S.A.H., Luxembourg	54649	Gestador S.A., Luxembourg	54668
Bofil S.A.H., Luxembourg	54649	Gilda Participations S.A., Luxembourg	54671
Boucherie Belle Etoile Tossenbergh S.A., Bertrange	54668	GLN Investment S.A., Luxembourg	54649
Bregal Luxembourg S.A., Luxembourg	54646	Hess Collection S.A., Contern	54643
Bregal Luxembourg S.A., Luxembourg	54669	Human Capital Group S.A., Luxembourg	54671
Bruno Color S.A., Foetz	54643	Immobilière Belle Etoile II S.A., Bertrange	54672
Calpeco Industrial Holdings S.A., Luxembourg	54671	Immobilière Windhof II S.A., Bertrange	54626
CDE S.A.H., Luxembourg	54644	Institut für angewandte Betriebswirtschaft Holding S.A., Alzingen	54663
Codefa S.A., Luxembourg	54640	Institut für angewandte Betriebswirtschaft Holding S.A., Alzingen	54663
Comprehensive Holdings Corporation S.A., Luxembourg	54670	IP Power Technologies S.A., Senningerberg	54670
Corspi S.A., Luxembourg	54666	Kobold International S.A., Luxembourg	54651
Cosafin S.A., Luxembourg	54664	LBE S.A.H., Luxembourg	54642
Cosafin S.A., Luxembourg	54664	Leather Luxembourg S.A., Luxembourg	54667
Curator S.A., Luxembourg	54651	LUGESCA, Société Luxembourgeoise de Gestion et de Capitalisation S.A.H, Luxembourg	54641
Dazzan & Cie, S.à r.l., Kayl	54649	LUGESCA, Société Luxembourgeoise de Gestion et de Capitalisation S.A.H, Luxembourg	54641
Dutch Canadian Investment S.A., Luxembourg	54669	Massalia Investissements S.A., Luxembourg	54669
ED S.A., Luxembourg	54667	Materials Technics Holding S.A., Luxembourg	54665
Egeria Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	54647	Materials Technics Holding S.A., Luxembourg	54668
Egeria Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	54668	Metoia S.A.H., Luxembourg	54646
Eni Algeria Limited, S.à r.l., Luxembourg	54636	Modern Funds Management Company S.A., Luxembourg	54634
EPI Trinity (Finland), S.à r.l., Luxembourg	54669	Northern Trust Luxembourg Management Company S.A., Luxembourg	54652
Euphor S.A., Luxembourg	54632	Northern Trust Luxembourg Management Company S.A., Luxembourg	54662
Euphor S.A., Luxembourg	54633	Northern Trust Luxembourg Management Company S.A., Luxembourg	54662
Euro-Action Management S.A., Luxembourg	54640		
Euro-Action Management S.A., Luxembourg	54638		
European Power Systems S.A., Luxembourg	54665		
European Power Systems S.A., Luxembourg	54665		
Exa Holding S.A., Luxembourg	54631		

pany S.A., Luxembourg	54662	Robland S.A., Luxembourg	54630
Novin S.A., Luxembourg	54664	Robland S.A., Luxembourg	54631
Novin S.A., Luxembourg	54664	Safir S.A., Luxembourg	54649
Nussbaum Beteiligungen AG, Luxembourg	54628	Société Financière Cresus S.A., Luxembourg	54629
Old Town S.A., Luxembourg	54667	Société Financière Cresus S.A., Luxembourg	54629
Olliewood, S.à r.l., Luxembourg	54662	Société Financière Cresus S.A., Luxembourg	54629
Onda International Holding S.A., Luxembourg ...	54645	Société Financière Cresus S.A., Luxembourg	54629
Pace Verde Luxembourg, S.à r.l., Münsbach	54650	Société Immobilière Fraenzebach II S.A., Ber-	
Parati Investments, S.à r.l., Luxembourg	54642	trange	54672
PI.LU S.A., Luxembourg	54648	Société Immobilière Mersch II S.A., Bertrange ...	54672
Planète Maritime S.A., Luxembourg	54627	Somtralux S.A., Stadtbredimus	54641
Planète Maritime S.A., Luxembourg	54627	Sopatra S.A.H., Luxembourg	54642
Portrait S.A., Luxembourg	54637	Taylor Woodrow (Luxembourg) Holdings, S.à	
Portrait S.A., Luxembourg	54637	r.l., Luxembourg	54663
Portrait S.A., Luxembourg	54637	Telluride S.A., Luxembourg	54670
Portrait S.A., Luxembourg	54637	Twin Check International, S.à r.l., Luxembourg ..	54644
Portrait S.A., Luxembourg	54637	Twin Check International, S.à r.l., Luxembourg ..	54644
Primerose S.A.H., Luxembourg	54663	Venu S.A., Luxembourg	54647
Reuters S.A., Luxembourg	54645	Welilux, S.à r.l., Luxembourg	54667
Reuters S.A., Luxembourg	54650	Welilux, S.à r.l., Luxembourg	54671
Reuters S.A., Luxembourg	54650	WZG International, S.à r.l., Luxembourg	54663

IMMOBILIERE WINDHOF II S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bertrange.
R. C. Luxembourg B 71.377.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale du 11 mai 2004

Sont nommés administrateurs:

- Monsieur Maximilien dit «Max» Leesch, Employé privé, Koerich, Président, Administrateur-délégué
- Monsieur Joseph dit «Jeff» Leesch, Employé privé, Blaschette, Administrateur
- Madame Doris Leesch, Employée privée, Luxembourg, Administratrice

Est nommé Commissaire aux comptes:

- La société BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A., 5 Bd. de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Leurs mandats viennent à expiration à l'Assemblée Générale ordinaire devant statuer sur l'exercice 2004.

Pour le président

E. Krier

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01352. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073598.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

GENERALI ASSET MANAGERS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 86.432.

EXTRAIT

Il ressort d'une résolution circulaire du conseil d'administration de la Société du 24 septembre 2003 ce qui suit:

1. Mme Vanden Abeele Ann, 149, avenue Louise, B-1050 Bruxelles, Belgique, a été nommée par le conseil d'administration de la Société comme délégué à la gestion journalière avec effet au 24 septembre 2003 et a le pouvoir de représenter et d'engager la Société en relation avec la gestion journalière, y compris des engagements (de nature financière ou autre) de la Société jusqu'à un montant de cinq mille Euros (EUR 5.000,-).

2. Pour toute autre opération comprenant un engagement (de nature financière ou autre), les signatures conjointes de deux administrateurs ou les signatures conjointes d'un administrateur avec une personne autorisée avec le pouvoir de signature seront requises.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2004, réf. LSO-AU00650. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073348.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

GAP-Meta4 PARTNERS, L.L.C. AND COMPANY, S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 57.718.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AV00924, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2004.

Signature.

(072975.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2004.

PLANETE MARITIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 72.608.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue de façon extraordinaire au siège social à Luxembourg, le 10 octobre 2003 que:

Le mandat des Administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur, les personnes suivantes:

Monsieur Pascal Wiscour-Contier, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 42, Grand-rue L-1660 Luxembourg.

TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 42, Grand-rue L-1660 Luxembourg.

Monsieur Mamadou Dione, comptable, élisant domicile au 42, Grand-rue L-1660 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2003.

Son mandat étant venu à échéance, est appelé à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

Monsieur Arnaud Bezzina, directeur financier, élisant domicile au 42, Grand-rue L-1660 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2003.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 10 octobre 2003 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social en date du 10 octobre 2003, le Conseil nomme TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 42, Grand-rue L-1660 Luxembourg administrateur-délégué.

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute ouverture de compte bancaire et généralement toute opération ne dépassant pas quinze mille euros (15.000,- EUR) (ou la contre valeur en devise) et sous réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat, la vente, et l'hypothèque de navire ainsi que toute prise de crédit ainsi que les gros travaux sur le navire devront requérir la signature de trois administrateurs.

Pour inscription - réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04343. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073329.3/000/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

PLANETE MARITIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 72.608.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 15 juillet 2004 que:

La démission de Monsieur Mamadou Dione, comptable, élisant domicile au 25C, boulevard Royal L-2449, en sa qualité d'Administrateur est acceptée. Décharge de sa gestion, lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice clos au 31 décembre 2002.

Est coopté, en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, Monsieur Jean-Claude Ramon, directeur de sociétés, élisant domicile au 25C, boulevard Royal L-2449 Luxembourg. Son mandat sera confirmé lors de la prochaine Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2003.

Pour inscription - réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04341. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073332.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

**NUSSBAUM BETEILIGUNGEN AG, Société Anonyme,
(anc. BOTICO S.A.).**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 63.186.

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf juillet.

Par-devant Maître Marthe Thyes-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, soussignée.

A Luxembourg;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BOTICO S.A., ayant son siège social à L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 48.003, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 4 février 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 359 du 18 mai 1998, et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 30 avril 2001, dont un extrait a été publié au Mémorial C numéro 1212 du 16 août 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Eric Lacoste, employé privé, demeurant à Luxembourg, 10, boulevard Royal.

Monsieur le président désigne pour secrétaire Madame Karine Devot, employée privée, demeurant à Luxembourg, 10, boulevard Royal.

L'assemblée choisit pour scrutateur Monsieur Emmanuel Lebeau, employé privé, demeurant à Luxembourg, 10, boulevard Royal.

Monsieur le président déclare et prie le notaire d'acter.

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et les actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les vingt mille (20.000) actions représentant l'intégralité du capital social, actuellement fixé à cinq cent mille Euros (500.000,- EUR) sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

- Modification de la dénomination sociale de la société de BOTICO S.A. en NUSSBAUM BETEILIGUNGEN AG;
- Adoption par la société de la nationalité suisse et transfert du siège statutaire de la société du Grand-Duché de Luxembourg vers la Suisse, sans dissolution préalable;
- Démission du commissaire aux comptes;
- Quitus à donner au commissaire aux comptes pour la période du 1^{er} janvier 2004 au 29 juillet 2004;
- Nomination du nouveau commissaire aux comptes;
- Fixation du siège social de la société du 23, avenue de la Porte Neuve à Frauenfelderstrasse 67, CH-9548 Matzingen (Suisse).

Sur ce, l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes.

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale de la société de BOTICO S.A. en NUSSBAUM BETEILIGUNGEN AG.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social statutaire de la société du Grand-Duché de Luxembourg en Suisse, sans dissolution préalable, en vue de l'adoption par la société de la nationalité suisse.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEIL S.A., avec siège à Luxembourg, de son mandat de commissaire aux comptes.

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'accorder pleine et entière décharge au commissaire aux comptes, prénommé, pour l'exécution de son mandat pour la période allant du 1^{er} janvier 2004 jusqu'à ce jour.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de nommer en qualité de nouveau commissaire aux comptes, la société PricewaterhouseCoopers, avec siège à St. Gallen (Suisse).

Sixième résolution

L'assemblée décide de fixer l'adresse de la société à CH-9548 Matzingen (Suisse), Frauenfelderstrasse 67.

L'assemblée décide d'autoriser Monsieur Rolland Müller, avocat, demeurant à CH-9422 Staad, Hauptstrasse 22, à exécuter toutes les démarches et formalités requises aux fins d'enregistrement de la société auprès des autorités suisses compétentes et en accorde pleine et entière décharge au notaire instrumentant.

En outre, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes pour procéder, dès inscription de la société dans les registres suisses, à sa radiation au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite, les comparants prémentionnés ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: E. Lacoste, K. Devot, E. Lebeau,- M. Walch.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, vol. 144S, fol. 64, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Releveur ff. (signé): J. Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2004.

M. Thyès-Walch.

(072700.3/233/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2004.

SOCIETE FINANCIERE CRESUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 60.685.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004, réf. LSO-AU00321, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Pour SOCIETE FINANCIERE CRESUS S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION

Signatures

(072608.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2004.

SOCIETE FINANCIERE CRESUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 60.685.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004, réf. LSO-AU00318, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Pour SOCIETE FINANCIERE CRESUS S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION

Signatures

(072609.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2004.

SOCIETE FINANCIERE CRESUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 60.685.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004, réf. LSO-AU00315, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SOCIETE FINANCIERE CRESUS S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION

Signatures

(072610.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2004.

SOCIETE FINANCIERE CRESUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 60.685.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004, réf. LSO-AU00312, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2004.

Pour SOCIETE FINANCIERE CRESUS S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION

Signatures

(072611.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2004.

ROBLAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 107, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 78.506.

L'an deux mille quatre, le premier septembre.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ROBLAND S.A., avec siège social à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, le 30 octobre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 306 du 26 avril 2001 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire, le 10 novembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 340 du 10 mai 2001.

L'assemblée est présidée par Monsieur Franck Provost, directeur général, demeurant professionnellement à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire et scrutateur Madame Fabienne Wengert, employée privée, demeurant professionnellement à Remich.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1. Fixation de l'adresse de la société à L-1511 Luxembourg, 107, avenue de la Faïencerie.
2. Modification de la date de l'assemblée générale annuelle pour la fixer au premier mercredi du mois de juin à 16.30 heures et modification afférente de l'article 6, premier alinéa des statuts.
3. Acceptation de la démission de deux administrateurs et nomination de deux nouveaux administrateurs.
4. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.
5. Divers.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires et leurs mandataires, par les membres du bureau et le notaire, sera enregistrée avec le présent acte, ensemble avec les procurations paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III. Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées. Dès lors, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur l'ordre du jour précité, dont les actionnaires ont eu connaissance avant la tenue de l'assemblée.

IV. Après délibération, l'assemblée prend les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de fixer l'adresse de la société à L-1511 Luxembourg, 107, avenue de la Faïencerie.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier la date de l'assemblée générale annuelle pour la fixer au premier mercredi du mois de juin à 16.30 heures, et par conséquent l'article 6, premier alinéa des statuts, afin de lui conférer désormais la teneur suivante:

«Art. 6. Premier alinéa:

L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg, au siège social de la société, ou à tout autre endroit au Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le premier mercredi du mois de juin à 16.30 heures.»

Troisième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de Messieurs René Faltz, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, et Tom Felgen, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, de leur fonction d'administrateur de la société et l'assemblée leur donne décharge pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

L'assemblée nomme comme nouveaux administrateurs:

- Monsieur Daniel Louis Deleau, administrateur de sociétés, né à B-Forest le 22 mai 1937, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.
- Madame Patricia Prima, employée privée, née à F-La Membrolle S/Choisille, le 7 janvier 1953, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2006.

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de la société anonyme SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A., avec siège social à Luxembourg, de sa fonction de commissaire aux comptes, et l'assemblée lui donne décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

L'assemblée nomme comme nouveau commissaire aux comptes la société anonyme HOPARGEST S.A., avec siège social à L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 100.925.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2006.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, les membres du bureau ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: F. Provost, F. Wengert, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 1^{er} septembre 2004, vol. 468, fol. 18, case 7. Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 6 septembre 2004.

A. Lentz.

(073030.3/221/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2004.

ROBLAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 107, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 78.506.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 6 septembre 2004.

A. Lentz.

(073031.3/221/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2004.

EXA HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 29.243.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00445, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(073295.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

GESTADOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 18.014.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société GESTADOR S.A. qui s'est tenue en date du 7 juillet 2004 au siège social que:

1. Par votes spéciaux, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à DELOITTE S.A., réviseur d'entreprises, pour l'exercice de son mandat.

2. L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur José Faber de son poste d'administrateur et de Président du Conseil d'Administration. Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Monsieur José Faber pour l'exercice de son mandat.

3. L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Armand Haas de son poste d'administrateur. Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Monsieur Armand Haas pour l'exercice de son mandat.

4. Le Conseil d'administration se compose donc de:

- Michel de Groote, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, Président du Conseil

- Markus Neuenschwander, avocat, demeurant à Rüsclikon (Suisse)

- Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg

6. Est élu également à l'unanimité comme Réviseur d'Entreprises pour une durée d'un an, ERNST & YOUNG, ayant son siège social à Munsbach (Grand-Duché de Luxembourg), leur mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2004.

7. L'Assemblée décide également de modifier les signataires autorisés sur le compte ouvert auprès de KREDIET-BANK LUXEMBOURG, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

Désormais, les signataires autorisés sont:

- Michel de Groote, administrateur

- Markus Neuenschwander, administrateur

- Henri Grisius, administrateur

- Olivier Vander Heyden, mandataire

- Matthias Van der Looven, mandataire

Les pouvoirs de signature sont conjoints à deux, soit deux administrateurs, soit un administrateur et un mandataire.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU00844. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073279.3/984/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

EUPHOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 87.742.

L'an deux mille quatre, le trente et un août.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme EUPHOR S.A., avec siège social à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri, constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger, de résidence à Luxembourg, le 29 mai 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1235 du 22 août 2002, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le même notaire, le 5 novembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1787 du 17 décembre 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Massimo Gilotti, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Françoise Fonck, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Lauryane Decuber, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées 'ne varietur' par le bureau et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représenté à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

1) Modification de l'article 6 des statuts pour lui conférer la teneur suivante:

«**Art. 6.** La société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la société. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six (6) années.»

2) Modification de l'article 7, alinéa 4 des statuts pour lui conférer la teneur suivante:

«**Art. 7. Alinéa 4.** La société sera engagée par la signature collective de deux administrateurs ou la seule signature de toute personne à laquelle pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration.»

3) Acceptation de la démission des quatre (4) administrateurs et nomination de trois (3) nouveaux administrateurs.

4) Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

5) Fixation de l'adresse de la société à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

6) Divers.

IV. Après délibération, l'assemblée prend les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 6 des statuts pour lui conférer la teneur suivante:

«**Art. 6.** La société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la société. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six (6) années.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 7, alinéa 4 des statuts pour lui conférer la teneur suivante:

«**Art. 7. Alinéa 4.** La société sera engagée par la signature collective de deux administrateurs ou la seule signature de toute personne à laquelle pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration.»

Troisième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission des quatre (4) administrateurs savoir:

- Monsieur Roberto Sigon, directeur, demeurant à CH-Lugano, de la fonction d'administrateur de catégorie A de la société;

- Monsieur Bruno Beernaerts, licencié en droit, demeurant à B-Fauvillers, de la fonction d'administrateur de catégorie B de la société;

- Monsieur David De Marco, directeur, demeurant à Stegen, de la fonction d'administrateur de catégorie B de la société;

- Monsieur Alain Lam, réviseur d'entreprises, demeurant à Mersch, de la fonction d'administrateur de catégorie B de la société.

L'assemblée leur donne décharge pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

L'assemblée nomme comme nouveaux administrateurs:

- Madame Nathalie Mager, employée privée, née à F-Longwy, le 2 mai 1966, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

- Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, né à B-St.-Mard, le 7 février 1964, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

- La société à responsabilité limitée LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., avec siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 79.709.

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice de l'an 2008.

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission du commissaire aux comptes, Monsieur Olivier Dorier, employé privé, demeurant à Luxembourg, et l'assemblée lui donne décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

L'assemblée nomme en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire, la société anonyme CO-VENTURES S.A., avec siège social à L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 48.838.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice de l'an 2008.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de fixer l'adresse de la société à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Gilotti, F. Fonck, L. Decuber, A. Lentz.

Enregistré à Remich, vol.468, fol.18, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 6 septembre 2004.

A. Lentz.

(073095.3/221/85) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2004.

EUPHOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 87.742.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 6 septembre 2004.

A. Lentz.

(073097.3/221/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2004.

GENERALI ASSET MANAGERS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 86.432.

Extraits de la politique de signatures

1. Délégation de signatures par le conseil d'administration

Le conseil d'administration de la Société a établi la politique de signatures suivante, avec effet au 24 septembre 2003:

Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par:

1. La signature d'un signataire de la catégorie A dans tous les documents, engagements, instructions, autorisations émis au nom de la Société dans le cadre des affaires quotidiennes de la Société et comprenant un engagement (financier ou autre) s'élevant jusqu'à 10.000,- EUR maximum;

2. La signature d'un signataire de la catégorie B dans tous les documents, engagements, instructions, autorisations émis au nom de la Société dans le cadre des affaires quotidiennes de la Société et comprenant un engagement (financier ou autre) s'élevant jusqu'à 5.000,- EUR maximum;

3. Sauf les cas décrits aux points 1 et 2 ci-dessus, les signatures conjointes de deux administrateurs ou d'un signataire avec un administrateur dans tous les documents, engagements, instructions, autorisations émis au nom de la Société dans le cadre des affaires quotidiennes de la Société et comprenant un engagement (financier ou autre).

2. Liste et catégories de signataires

Le Conseil d'Administration a établi la liste de signataires suivante, avec effet au 24 septembre 2003:

Catégorie A:

M. Christian Ferry, administrateur.

Mme Myriam Cockaerts, administratrice.

Catégorie B:

Mme Ann Vanden Abeele, déléguée à la gestion journalière.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2004, réf. LSO-AT05475. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073350.2//29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

MODERN FUNDS MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2324 Luxembourg, 7, avenue Pescatore.
R. C. Luxembourg B 46.846.

In the year two thousand and four, on the sixteenth day of July,
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg,

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the public limited company (société anonyme) MODERN FUNDS MANAGEMENT COMPANY S.A. having its registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of notary Gérard Lecuit, residing in Mersch on February 9th, 1994, published in the Mémorial C n° 227 on June 9th, 1994, and entered in the Register of Commerce and Companies in Luxembourg, Section B, under the number B 46.846 (the «Company»), and amended by a deed of notary Reginald Neuman, residing in Luxembourg, on October 30th, 1998, published in the Mémorial C N° 51 on January 28th, 1999.

The meeting is declared open at 3 p.m. and is presided by Mr Mikael Holmberg residing in Leudelange.

The chairman appoints Mrs. Nadine Gloesener residing in Vichten as secretary of the meeting.

Mr Gilles Wecker residing in Luxembourg is elected as scrutineer.

The chairman declares and requests the notary to record that

I. The agenda of the meeting is as follows:

Agenda

1. Increase of the share capital of the Company with an amount of EUR 1.053,24 (one thousand and fifty three point twenty four euros) so as to raise it from its present amount of one hundred and twenty three thousand nine hundred and forty seven euros (EUR 123,947) to an amount of one hundred and twenty five thousand (EUR 125,000) divided into 4,000 shares with a par value of thirty one euros and twenty five cents (EUR 31.25) per share. The company has an issued capital of one hundred and twenty five thousand euros (EUR 125,000), divided into four thousand (4,000) shares with a par value of thirty one euros and twenty five cents (EUR 31.25) per share, fully paid-in.

2. Amendment of Article 5 to reflect the above changes in the Company's corporate capital.

3. Amendment of Article 5, fourth paragraph, to read «This authorization is valid for a period of 5 (five) years from July 30, 2004 and it may be renewed by a general meeting of shareholders for those shares of the authorized corporate capital which up to then will not have been issued by the board of directors.»

4. Amendment of Article 4, the second paragraph, to read «The Company may take any measures and carry out any operation that it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose to the full extent permitted by the law of December 20th, 2002 regarding undertakings for collective investments («the Law»).»

5. Amendment of Article 16, first paragraph, to read «The Annual General Meeting of Shareholders (the Annual Meeting) shall be held, in accordance with Luxembourg law, at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, at 11.30 a.m. on the last Tuesday of May in every year.»

II. The names of the shareholders and the number of shares held by each of them are indicated in an attendance-list signed by the shareholders present, the proxies of the shareholders represented and by the members of the meeting; such attendance-list and proxies will remain attached to the original of these minutes to be registered with this deed.

III. It appears from the said attendance-list that out of the four thousand (4,000) shares representing the entire issued share capital of the Company all shares are present or represented at the meeting. The meeting is so validly constituted and may validly resolve on its agenda known to all the shareholders present or represented, all the shareholders of the Company being present or represented at the present meeting.

The meeting then adopted each time by unanimous vote the following resolutions:

First resolution

The General Meeting resolves to increase of the share capital of the Company with an amount of EUR 1.053,24 (one thousand and fifty three point twenty four euros) so as to raise it from its present amount of one hundred and twenty three thousand nine hundred and forty seven euros (EUR 123,947) to an amount of one hundred and twenty five thousand (EUR 125,000) divided into 4,000 shares with a par value of thirty one euros and twenty five cents (EUR 31.25) per share. The company has an issued capital of one hundred and twenty five thousand euros (EUR 125,000), divided into four thousand (4,000) shares with a par value of thirty-one euros and twenty-five cents (EUR 31.25) per share, fully paid-in.

Second resolution

The General Meeting resolves to amend Article 5 to reflect the above changes in the Company's corporate capital.

Third resolution

The General Meeting resolves to amend Article 5, fourth paragraph, to read

«This authorization is valid for a period of 5 (five) years from July 30, 2004 and it may be renewed by a general meeting of shareholders for those shares of the authorized corporate capital which up to then will not have been issued by the board of directors.»

Fourth resolution

The General Meeting resolves to amend Article 4, the second paragraph, to read «The Company may take any measures and carry out any operation that it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose to the full extent permitted by the law of December 20th, 2002 regarding undertakings for collective investments («the Law»).»

Fifth resolution

The General Meeting resolves to amend Article 16, first paragraph, to read «The Annual General Meeting of Shareholders (the Annual Meeting) shall be held, in accordance with Luxembourg law, at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, at 11.30 a.m. on the last Tuesday of May in every year.»

No further item being on the agenda of the meeting and none of the shareholders present or represented asking to speak, the Chairman then adjourned the meeting at 4.00 p.m. and these minutes were signed by the members of the meeting and the undersigned notary.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; upon request of the appearing persons and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this deed are estimated at EUR 1,500-.

In faith of which, we, the undersigned notary have set our hand and seal on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the meeting of shareholders, the members of the board, all of whom are known to the notary, by their surnames, first names, civil status and domiciles, the appearing persons have signed together with us the undersigned notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le seize juillet,

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MODERN FUNDS MANAGEMENT COMPANY S.A., ayant son siège social à L-2324 Luxembourg, 7, avenue Pescatore, constituée le 9 février, 1994 par acte du notaire Gérard Lecuit, de résidence alors à Mersch, publié au Mémorial C n° 227 le 9 juin 1994, et inscrit au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B, sous le numéro B 46.846 (la «Société»), et modifiée suivant acte du notaire Reginald Neuman, de résidence à Luxembourg, en date du 30 octobre 1998, et publié au mémorial C no 51, le 28 janvier 1999.

L'assemblée est déclarée ouverte à 15.00 heures et est présidée par Monsieur Mikael Holmberg, demeurant à Leudelange.

Monsieur le Président désigne Madame Nadine Gloesener, demeurant à Vichten, comme secrétaire de l'assemblée.

Monsieur Gilles Wecker, demeurant à Luxembourg, est élu comme scrutateur.

Monsieur le Président déclare et demande au notaire de noter que:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société contre un apport en liquide d'un montant de EUR 1.053,24 (mille cinquante trois virgule vingt-quatre euros) de manière à ce que le capital social soit porté de son montant actuel de EUR 123.947 (cent vingt-trois mille neuf cent quarante sept euros) à un montant de EUR 125.000 (cent vingt cinq mille euros), divisé en 4.000 actions avec une valeur nominale de EUR 31,25 (trente et un euros virgule vingt-cinq) par action. La société a un capital émis de EUR 125.000 (cent vingt-cinq mille euros), divisé en 4,000 actions avec une valeur nominale de EUR 31,25 (trente et un euros virgule vingt-cinq) par action, entièrement libérées.

2. Modification de l'article 5 pour représenter les changements mentionnés ci-dessus en ce qui concerne le capital concerté de la Société.

3. Modification de l'article 5, quatrième alinéa, lire «Cette autorisation est valable pour une période de 5 (cinq) ans à partir du 30 juillet 2004 et elle peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires pour les actions du capital social autorisé qui, d'ici-là, n'auraient pas été émises par le conseil d'administration.»

4. Modification de l'article 4, deuxième alinéa, lire «La société peut prendre toutes mesures et accomplir telles démarches qu'elle juge utiles dans l'accomplissement et le développement de son objet social dans les limites néanmoins de la loi du 20 décembre, 2002, concernant les organismes de placement collectif. («la loi»).

5. Modification de l'article 16, premier alinéa, lire «L'assemblée générale des actionnaires («l'assemblée générale») se réunit, conformément à la loi luxembourgeoise, au siège social de la société ou à tel autre endroit indiqué dans les avis de convocation, le dernier mardi du mois de mai de chaque année à 11.30 heures.»

I. Les noms des actionnaires et le nombre des actions détenues par chacun d'eux sont renseignés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et par les membres du conseil de l'assemblée; une telle liste de présence et les procurations resteront annexées à l'original du présent acte pour être soumises avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

II. Il résulte de cette liste de présence que sur quatre mille (4.000) actions, toutes les actions représentant l'entière du capital social émis de la Société sont présentes ou représentées à l'assemblée générale. L'assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour connu de tous les actionnaires présents ou représentés, tous les actionnaires de la Société étant présents ou représentés à la présente assemblée générale.

L'assemblée a ensuite adopté par vote unanime les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale a décidé d'augmenter le capital social de la Société contre un apport en liquide d'un montant de EUR 1.053,24 (mille cinquante trois virgule vingt-quatre euros) de manière à ce que le capital social soit porté de son montant actuel de EUR 123.947 (cent vingt-trois mille neuf cent quarante sept euros) à un montant de EUR 125.000 (cent vingt cinq mille euros), divisé en 4.000 actions avec une valeur nominale de EUR 31,25 (trente et un euros virgule vingt-cinq) par action. La société a un capital émis de EUR 125.000 (cent vingt-cinq mille euros), divisé en 4.000 actions avec une valeur nominale de EUR 31,25 (trente et un euros virgule vingt-cinq) par action, entièrement libérées.

Deuxième résolution

L'assemblée générale a décidé de modifier l'article 5 pour représenter les changements mentionnés ci-dessus en ce qui concerne le capital concerté de la Société.

Troisième résolution

L'assemblée générale a décidé de modifier l'article 5, quatrième alinéa, lire «Cette autorisation est valable pour une période de 5 (cinq) ans à partir du 30 juillet 2004 et elle peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires pour les actions du capital social autorisé qui, d'ici-là, n'auraient pas été émises par le conseil d'administration.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale a décidé de modifier l'article 4, deuxième alinéa, lire «La société peut prendre toutes mesures et accomplir telles démarches qu'elle juge utiles dans l'accomplissement et le développement de son objet social dans les limites néanmoins de la loi du 20 décembre 2002, concernant les organismes de placement collectif. («la loi»).»

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 16, premier alinéa, lire «L'assemblée générale des actionnaires («l'assemblée générale») se réunit, conformément à la loi luxembourgeoise, au siège social de la société ou à tel autre endroit indiqué dans les avis de convocation, le dernier mardi du mois de mai de chaque année à 11.30 heures.»

Aucun autre point n'étant porté à l'ordre du jour de l'assemblée et aucun des actionnaires présents ou représentés ne demandant la parole, le Président a ensuite clôturé l'assemblée à heures et le présent procès-verbal a été signé par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

Le notaire soussigné, connaissant la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la requête des personnes désignées ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française, étant entendu que la version anglaise primera en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la société en raison du présent acte sont évalués à mille cinq cents euros.

En foi de quoi, Nous, le notaire instrumentaire, ayant signé le présent acte à la date donnée en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus par le notaire instrumentaire, par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, lesdits comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte

Signé: M. Holmberg, N. Gloesener, G. Wecker, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2004, vol. 144S, fol. 53, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2004.

J. Elvinger.

(072734.3/211/164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2004.

ENI ALGERIA LIMITED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 85.540.

Extrait d'information du 23 août 2004 concernant l'Associé de la Société

Cet extrait vise à informer les tiers des changements suivants concernant l'Associé Unique de la Société:

- La dénomination de l'Associé Unique a été modifiée de LASMO HOLDINGS B.V. pour devenir ENI OIL HOLDINGS B.V. en date du 6 août 2003;

- Le siège social de l'Associé Unique a par ailleurs été transféré du 795, Kuisweg, NL-2132 Hoofddorp, Pays-Bas au Strawinskyalaan 1041, 1077 XX, Amsterdam, Pays-Bas, en date du 17 septembre 2001;

Luxembourg, le 23 août 2004.

L. Casati

Président du Conseil de Gérance

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2004, réf. LSO-AU00630. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073282.3/710/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

PORTRAIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, Place Dargent.
R. C. Luxembourg B 59.123.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU1312, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2004.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(073392.3/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

PORTRAIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, Place Dargent.
R. C. Luxembourg B 59.123.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01010, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2004.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(073394.3/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

PORTRAIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, Place Dargent.
R. C. Luxembourg B 59.123.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01307, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2004.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(073397.3/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

PORTRAIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, Place Dargent.
R. C. Luxembourg B 59.123.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01304, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2004.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(073399.3/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

PORTRAIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, Place Dargent.
R. C. Luxembourg B 59.123.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01302, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2004.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(073402.3/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

EURO-ACTION MANAGEMENT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxemburg, 308, route d'Esch.

H. R. Luxemburg B 49.010.

Im Jahre zweitausendvier, den fünfundzwanzigsten August.

Vor dem amtierenden Notar Gérard Lecuit, mit Amtswohnsitz in Luxemburg.

Versammelten sich in ausserordentlicher Generalversammlung die Aktionäre der EURO-ACTION MANAGEMENT S.A., eine Aktiengesellschaft mit Sitz in L-1471 Luxemburg, 308, route d'Esch, gegründet laut notarieller Urkunde vom 14. Oktober 1994, veröffentlicht im Mémorial Recueil des Sociétés et Associations Nummer 37 vom 24. Januar 1995. Die Satzung wurde verschiedentlich abgeändert und zum letzten Mal gemäss notarieller Urkunde vom 15. Mai 2003, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 926 vom 10. September 2003.

Die Versammlung wurde eröffnet unter dem Vorsitz von Herrn Dr. Wolfgang Kirsten, Administrateur-Délégué beruflich wohnhaft in Luxemburg.

Der Vorsitzende bestellt zum Sekretär Frau Andrea Olk, Privatangestellte, wohnhaft in Deutschland.

Die Versammlung ernennt zum Stimmzähler Frau Martina Huppertz, Privatangestellte, wohnhaft in Luxemburg.

Sodann stellt der Vorsitzende fest und ersucht den amtierenden Notar zu beurkunden:

I. Dass die Tagesordnung folgende Punkte begreift:

1) Abänderung der Satzung.

2) Verschiedenes.

II. Da alle Aktien Namensaktien sind wurde die Generalversammlung durch Einschreibebrief vom 10. August 2004 an alle Aktionäre einberufen.

III. Der Vorsitzende erstellt die Präsenzliste der anwesenden beziehungsweise vertretenen Gesellschafter und prüft die unter Privatschrift erteilten Vollmachten der vertretenen Gesellschafter.

Die als richtig bestätigte Präsenzliste und die Vollmachten, letztere von den anwesenden Personen und dem amtierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleiben der gegenwärtigen Urkunde als Anlage beigegeben, um mit derselben einregistriert zu werden.

IV. Aus dieser Präsenzliste geht hervor, dass die 2.000 sich im Umlauf befindenden Aktien in gegenwärtiger Versammlung rechtsgültig vertreten sind, und dass demzufolge die gegenwärtige ausserordentliche Generalversammlung über die vorliegende Tagesordnung beraten und beschliessen kann.

Sodann stellt die Generalversammlung fest, dass sie so rechtsgültig tagt, erklärt sich mit der Ausführung des Vorsitzenden einverstanden, schreitet zur Tagesordnung und nimmt nach Beratung einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst Artikel 1, 3, 9 (Absatz 2) und Artikel 16 wie folgt abzuändern:

Art. 1. Die Gesellschaft ist als société anonyme (Aktiengesellschaft) auf der Grundlage des Gesetzes betreffend die Handelsgesellschaften vom 10. August 1915 einschließlich Änderungsgesetzen errichtet («das Gesetz von 1915») sowie des Gesetzes vom 30. März 1988 über Organismen für gemeinsame Anlagen (ersetzt durch das Gesetz vom 20. Dezember 2002 über Organismen für gemeinsame Anlagen - («das Gesetz von 2002»)). Sie führt den Namen EURO-ACTION MANAGEMENT S.A.

Art. 3. Der Gesellschaftszweck ist die Gründung und/oder Verwaltung eines oder mehrerer Organismen für gemeinsame Anlagen.

Die Gesellschaft kann alle Handlungen tätigen, die zur Förderung des Vertriebs solcher Anteile und zur Verwaltung dieses Sondervermögens notwendig oder nützlich sind. Die Gesellschaft kann jedwede Geschäfte tätigen und Maßnahmen treffen, die ihre Interessen fördern oder sonst ihrem Gesellschaftszweck dienen oder nützlich sind, insoweit diese dem Gesetz von 2002 entsprechen.

Art. 9. Absatz 2. Ein Mitglied des Verwaltungsrates und ein gemäß Artikel 8, Absatz 6 bestellter Dritter sind ermächtigt, gemeinsam Kopien oder Auszüge solcher Sitzungsprotokolle zu unterzeichnen.

Art. 16. Ergänzend gelten die Bestimmungen des Gesetzes von 1915 und diejenigen des Gesetzes von 2002.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst eine englische Fassung der Satzung anstelle der französischen Satzung anzunehmen.

Im Falle von Abweichungen zwischen der deutschen und der englischen Fassung, wird die deutsche Fassung massgebend sein.

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst der englischen Fassung folgenden Wortlaut zu geben:

Art. 1. The Company is organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg as a société anonyme (S.A.) on the basis of the law on commercial companies of August 10, 1915, including its modifications («the law of 1915») as well as the law of March 30, 1988 on undertakings for collective investment (replaced by the law of December 20, 2002 on undertakings for collective investment - «the law of 2002»). The Company is named: EURO-ACTION MANAGEMENT S.A.

Art. 2. The registered office is located in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg. On the basis of a simple decision of the Board of Directors, it may be transferred at any time to any other locality in Luxembourg township. In case of a force majeure which might interfere with the normal activity at the registered office and/or with easy commu-

nication between the registered office and abroad, on the basis of an ordinary decision of the Board of Directors the registered office may be transferred abroad temporarily until the complete cessation of these abnormal circumstances. In this case, the Luxembourgish nationality of the Company has been retained unchanged.

Art. 3. The purpose of the Company is the establishment and/or management of one or more undertakings for collective investment.

The Company may engage in any activity that is necessary and useful to promote the distribution of such units of undertakings for collective investment and to manage the latter. The Company may transact any business and take such measures that are judged to be necessary and useful and which support the Company's interests or its purpose, as far as such activities correspond with the law of 2002.

Art. 4. The Company is established for an unlimited duration. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the General Meeting of Shareholders adopted in the manner required by law for the amendment of these Articles of Association.

Art. 5. With effect from May 17, 1999 the capital of the Company is five hundred and twelve thousand Euro (EUR 512,000) and is divided into two thousand (2,000) no-par-value-shares.

Art. 6. The shares are registered securities.

Art. 7. The Company shall be managed by a Board of Directors comprising at least three members who may, but need not, be shareholders of the Company. They shall be appointed by the General Meeting of the Company for a maximum period of six years and may be removed by resolution of a General Meeting of Shareholders at any time. They may be re-elected.

The incumbency of a member of the Board of Directors will end before expiry of this period, if the member resigns from a function which was decisive for the appointment. In case a member of the Board of Directors will resign before the expiry of his incumbency, the remaining members of the Board of Directors may determine a preliminary successor who has to be appointed by the next following General Meeting of Shareholders.

Art. 8. The Board of Directors is authorized to transact business in the Company's name and to undertake all acts in the course of carrying out the Company's purpose which are necessary and useful. The Board of Directors is responsible for all matters of a company, as far as those are not reserved pursuant to the law or to the present articles of association to the General Meeting of Shareholders.

The Board of Directors may choose among its members a chairman for its meetings. The Board of Directors may choose one or more vice-chairmen. In case of absence of the chairman, the chairmanship will be transferred to the oldest representative.

The Board of Directors only has the quorum if half of the Directors are present or represented. In case of unavailability, any Director can be represented by another Director, who has been authorized by letter, telegram, telefax or telex. In urgent cases, a resolution of the Board of Directors will also be approved by letter, telegram, telefax or telex.

Decisions of the Board of Directors shall be taken by a majority of the votes of the Directors.

Any act binding the Company must always be signed by at least two Directors.

The Board of Directors may delegate the representation of the company as a whole or a part of the day-to-day management to one or more Directors of the Board or to third parties.

This delegation to certain Directors of the Board is subject to a decision of the General Meeting of Shareholders.

Art. 9. The resolutions of the Board of Directors must be certified by minutes to be signed by the chairman of the Board and by the keeper of the minutes appointed at the beginning of the meeting by its chairman. Proxies are annexed to the minutes of the meeting.

Copies or an extract of such minutes can be signed jointly by any member of the Board of Directors and the person appointed pursuant to article 8, paragraph 6.

Art. 10. The control of the annual accounts is entrusted to an external auditor who has to be appointed by the General Meeting of Shareholders.

Art. 11. The ordinary General Meeting of Shareholders shall take place on May 15, 10.00 a.m. at the company's registered office or any other place, indicated in the invitation. If this day does not coincide with a day which is a banking day, the General Meeting of Shareholders will take place on the next banking day.

The General Meetings including the yearly ordinary General Meeting can also be held abroad if the Board of Directors will take this decision for reasons due to force majeure; such a decision is not subject to contestation.

Art. 12. From the legal regulations concerning the convening of the General Meeting of Shareholders can be refrained under the condition that all shareholders are represented.

Any shareholder can exercise its voting right himself or may be represented by an authorized person who does not need to be a shareholder. Each share is entitled to one vote.

Art. 13. The General Meeting of the Shareholders has the power to decide on all matters of the company.

In particular, the following acts are reserved to the General Meeting of Shareholders:

- a) To modify the articles of association.
- b) To appoint the members of the Board of Directors as well as the external auditor and to renounce the appointments as well as to determine their remuneration.
- c) To assign members of the Board of Directors to run the day-to-day management of the company.
- d) To accept the reports of the Board of Directors as well as the external auditor's report.
- e) To approve the annual accounts.

- f) To grant discharge to the Members of the Board of Directors.
- g) To decide on the appropriation of profit.
- h) To dissolve the company.

Art. 14. Pursuant to article 72 of the law of 1915 the Board of Directors is authorized to pay interim dividends to the Shareholders.

Art. 15. The financial year runs from 1st of January to 31st of December.

Art. 16. In addition, the provisions of the law of 1915 as well as of the law of 2002 are applicable.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung aufgehoben.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Kompartmenten, haben diese mit dem Notar, vorliegende Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: W. Kirsten, A. Olk, M. Huppertz, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, vol. 144S, fol. 98, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Abschrift zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxembourg, den 6. September 2004.

G. Lecuit.

(073591.3/220/143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

EURO-ACTION MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 308, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 49.010.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

G. Lecuit.

(073592.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

CODEFA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 76.782.

Avec effet au 30 juillet 2004, la société MONTEREY SERVICES S.A., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur B en remplacement de Monsieur Moyses Dargaa, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 9 août 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

A. Galassi / G. Birchen

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2004, réf. LSO-AU00776. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073053.3/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2004.

LA FLUTE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 73.563.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06797, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

E. Patteet / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

(073429.3/813/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

54641

SOMTRALUX S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-5450 Stadtbredimus, 2, am Broch.
R. C. Luxembourg B 60.361.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social en date du 23 juillet 2004 que:

Délibération

1. L'assemblée décide de transférer le siège social à:
2, am Broch L-5450 Stadtbredimus
2. De donner décharge comme administrateur du conseil d'administration à la société EURO ACCOUNTING SERVICES S.A. 3, rue Lauthegaass L-5450 Stadtbredimus, suite à sa démission.

Le conseil d'administration se compose alors comme suit:

M. Ronald Somers, administrateur délégué

Mme Ursula Lüthi, administrateur

Mme Gabriella Somers, administrateur

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Stadtbredimus, le 23 juillet 2004.

Pour la société

Le Conseil d'Administration

R. Somers / U. Lüthi / G. Somers

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01044. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072941.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2004.

**LUGESCA, SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE GESTION ET DE CAPITALISATION S.A.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 98.223.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01283, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2004.

FIDUPAR

Signatures

(073522.3/1172/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

**LUGESCA, SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE GESTION ET DE CAPITALISATION S.A.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 98.223.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
qui s'est tenue le 24 juin 2004 à 11.00 heures à Luxembourg*

Résolutions

- L'Assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat d'Administrateur de Messieurs Jean Quintus, Koen Lozie et COSAFIN S.A. pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

- L'Assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes de H.R.T. REVISION, S.à r.l., LUXEMBOURG, pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

Extrait sincère et conforme

LUGESCA, SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE GESTION ET DE CAPITALISATION S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01244. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073479.3/1172/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

54642

LBE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 22.001.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 4 mai 2004

Sont nommés administrateurs pour une durée de six ans, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Président.

- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

- Monsieur Barry Jackson, expert comptable, demeurant au 31, Reayrt Carnane, Tromode, IM2 5LN Douglas, Isle of Man,

Le mandat de Monsieur Armand Haas n'a pas été renouvelé.

Est nommé commissaire aux comptes pour une durée de six ans, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004, réf. LSO-AU00057. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073089.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2004.

SOPATRA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 47, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 61.361.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société du 4 octobre 2002

- Conformément à l'article 100 sur les sociétés commerciales, il a été voté la continuité des activités de la société, malgré une perte cumulée supérieure au capital social.

- Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes est renouvelé pour une nouvelle période statutaire expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2008, comme suit:

Conseil d'administration:

- M. Thierry Schmit, employé privé, Senningerberg (GDL),

- M. Paul Albrecht, employé privé, Senningerberg (GDL),

- Mlle Armelle Beato, employée privée, Senningerberg (GDL).

Commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE, Luxembourg (GDL).

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU00831. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073005.3/032/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2004.

PARATI INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 100.572.

Il résulte du transfert des parts sociales en date du 25 mai 2004 que:

- PALLISTER HOLDINGS LIMITED, ayant son siège social à 9, Columbus Centre, Road Town, Pelican Drive, Tortola British Virgin Islands a transféré le 25 mai 2004 l'intégralité des parts sociales (100) à SWEET WATER INTERVEST CORP. ayant son siège social à Road Town, Tortola, P.O. Box 3152, British Virgin Islands.

Luxembourg, le 25 mai 2004.

Pour extrait conforme

U. Weber

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2004, réf. LSO-AT04428. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073430.3/631/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

A.R. TH. WORK & CONSULT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2172 Luxembourg, 10, rue Alphonse Munchen.
R. C. Luxembourg B 82.675.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 13 août 2004, enregistré à Grevenmacher, le 23 août 2004, volume 527, folio 91, case 13;

I.- Que la société anonyme A.R TH. WORK & CONSULT S.A., avec siège social à L-2172 Luxembourg, 10, rue Alphonse Munchen, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 82.675, a été constituée suivant acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, en date du 14 juin 2001, publié au Mémorial C numéro 11 du 3 janvier 2002;

et que les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par ledit notaire Paul Bettingen en date du 20 novembre 2002, publié au Mémorial C numéro 59 du 21 janvier 2003.

II.- Qu'il s'ensuit que ladite société anonyme A.R. TH. WORK & CONSULT S.A. est et restera dissoute avec effet en date de ce jour;

que le comparant déclare en outre prendre à sa charge tous les actifs et passifs de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'elle répond personnellement de tous les engagements sociaux.

III.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège social de la société dissoute.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 28 août 2004.

J. Seckler.

(073018.3/231/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2004.

HESS COLLECTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Contern, 13, rue Edmond Reuter.
R. C. Luxembourg B 65.013.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 28 juillet 2004

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004:

Administrateur de catégorie A:

- Monsieur Max Lienhard, chief executive officer, demeurant rue Steinhölzli, Liebefeld-Bern, Suisse, Président;
- Monsieur Marius Grossrieder, Betriebsökonom f.H, demeurant au 25, rue Jurastrasse, Ittigen, Suisse.

Administrateur de catégorie B:

- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg;
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg.

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004:

- ERNST & YOUNG, société anonyme, 7, Parc d'Activité Syrdall, Munsbach.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00550. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073091.3/534/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2004.

BRUNO COLOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 8, rue de l'Avenir.
R. C. Luxembourg B 55.642.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2004, réf. LSO-AU00762, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 septembre 2004.

Signature.

(073212.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2004.

54644

CDE, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 21.962.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 4 mai 2004

Sont nommés administrateurs pour une durée de six ans, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009:

- Monsieur Barry Jackson, expert comptable, demeurant au 31, Reayrt Carnane, Tromode, IM2 5LN Douglas, Isle of Man, Président

- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg;

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes pour une durée de six ans, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004, réf. LSO-AU00046. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073087.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2004.

TWIN CHECK INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 81, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 58.414.

Contrat de cession de parts

Entre:

Madame Danielle Gramme, administratrice, demeurant à B-1000 Bruxelles, rue Archimède 52,
ci-après désignée le vendeur d'une part,

et

Madame Anne-Nathalie dite Anouk Henriet, secrétaire, demeurant à L-1150 Luxembourg, route d'Arlon 245,
ci-après désignée l'acheteur d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit:

1. Le vendeur est propriétaire de cinq (5) parts sociales de la société luxembourgeoise TWIN CHECK INTERNATIONAL S.à r.l., avec siège social à Luxembourg.

Le vendeur déclare être le propriétaire légitime des parts ci-dessus mentionnées. Le vendeur affirme que les parts susmentionnées peuvent être transmises librement à l'acheteur sans gage ni autres nantissements aux conditions ci-dessous définies.

2. Prix de vente.

L'acheteur s'engage à payer au vendeur à la signature de ce contrat, la somme de 1,- Euro. En apposant sa signature, le vendeur reconnaît avoir reçu ce montant et donne bonne quittance.

3. Ce contrat est soumis au droit luxembourgeois. Compétence exclusive est conférée aux cours et tribunaux luxembourgeois.

Fait en autant d'exemplaires que de parties à Luxembourg, le 7 juillet 2004.

Signature / Signature

Le vendeur / L'acheteur

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU00985. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073289.3/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

TWIN CHECK INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 81, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 58.414.

Madame Danielle Gramme démissionne avec effet immédiat de son poste d'administratrice de la société TWIN CHECK INTERNATIONAL S.à r.l.

D. Gramme.

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU00986. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073291.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

GC PAN EUROPEAN CROSSING LUXEMBOURG II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2017 Luxembourg, 28, rue Jean-Baptiste Fresez.
R. C. Luxembourg B 70.472.

Extrait des résolutions et décisions prises par les associés pour des changements au conseil de gérance

Il a été décidé:

1) d'accepter la démission en date du 4 juin 2004:

- Madame Nancy Whipp, née le 30 décembre 1958 à Montréal, Québec, Canada, demeurant à L-8216 Mamer, Grand-Duché du Luxembourg,

et lui accorde pleine et entière décharge en ce qui concerne l'exercice de ses fonctions.

2) d'accepter la démission en date du 30 novembre 2001:

- Monsieur Ireneus Maria Oudejans, né le 27 octobre 1961 à Ursem (Pays-Bas), demeurant à 81 Sportlaan, NL-1333 SE Almere, Pays-Bas,

et lui accorde pleine et entière décharge en ce qui concerne l'exercice de ses fonctions.

Luxembourg, le 27 août 2004.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06472. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073230.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2004.

REUTERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: CH-1211 Genève, 5, rue de Jargonnant.
Succursale de Luxembourg: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.493.

EXTRAIT

Il résulte de la résolution du conseil d'administration du 4 octobre 2002 que le conseil d'administration décide de donner pouvoir de signature individuelle à Monsieur Daniel Blättler en remplacement de M. Douglas F. Curtis.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01046. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073354.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

ONDA INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 61.126.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
tenue le 30 août 2004 à 11.00 heures au siège social*

Première résolution

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Madame Maryse Santini de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission. Le conseil la remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution

Le conseil nomme comme nouvel administrateur, avec effet à partir de ce jour Monsieur Dominique Billion, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Ces résolutions, adoptées à l'unanimité, seront ratifiées par la prochaine assemblée générale de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Agent domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01126. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073388.3/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

BREGAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 83.897.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société BREGAL LUXEMBOURG S.A. qui s'est tenue en date du 5 juillet 2004 au siège social que:

1. Par votes spéciaux, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à DELOITTE S.A., commissaire aux comptes, pour l'exercice de son mandat.

2. Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Monsieur Louis I. M. Brenninkmeijer pour l'exercice de son mandat.

3. Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Monsieur Christian Marie Yves de Balmann pour l'exercice de son mandat.

4. L'Assemblée décide de nommer Monsieur Geert J. Pieters, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Zug (Suisse), aux fonctions d'administrateur de la société nommé en remplacement de Monsieur José Faber, administrateur démissionnaire.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Monsieur José Faber pour l'exercice de son mandat.

5. Le Conseil d'administration se compose donc de:

- Michel de Groot, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, Président du Conseil

- Geert J. Pieters, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Zug (Suisse)

- Robert Smeele, économiste, demeurant professionnellement à Zug (Suisse)

- John Drury, juriste, demeurant professionnellement à Londres (Angleterre)

- Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement à Luxembourg.

6. Est élu également à l'unanimité comme Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an, ERNST & YOUNG, ayant son siège social à Munsbach (Grand-Duché de Luxembourg), leur mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2004.

7. L'Assemblée décide également de modifier les signataires autorisés sur le compte ouvert auprès de KREDIET-BANK LUXEMBOURG, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

Désormais, les signataires autorisés sont:

- Michel de Groot, administrateur

- Robert Smeele, administrateur

- John Drury, administrateur

- Armand Haas, administrateur

- Olivier Vander Heyden, mandataire

- Matthias Van der Looven, mandataire

Les pouvoirs de signature sont conjoints à deux, soit deux administrateurs, soit un administrateur et un mandataire.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU00851. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073296.3/984/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

METOIA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 10A, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 76.891.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU00894, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale du 30 août 2004

AFFECTATION DU RESULTAT

La perte de EUR 89.711,04 est reportée sur l'exercice suivant. La répartition des résultats est conforme à la proposition d'affectation.

Suite au vote spécial de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'assemblée décide de continuer la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Wagener

Le mandataire

(073435.3/279/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

EGERIA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 57.794.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société EGERIA LUXEMBOURG, S.à r.l., qui s'est tenue en date du 7 juillet 2004 au siège social que:

1. Par votes spéciaux, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à DELOITTE SA, réviseur d'entreprises, pour l'exercice de son mandat.

2. L'Assemblée décide de nommer Monsieur Geert J. Pieters, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Zug (Suisse), aux fonctions de gérant de la société nommé en remplacement de Monsieur José Faber, gérant démissionnaire.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Monsieur José Faber pour l'exercice de son mandat.

3. Le Conseil de Gérance se compose donc de:

- Michel de Groot, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, Président du Conseil

- Geert J. Pieters, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Zug (Suisse)

- Robert Smeele, économiste, demeurant professionnellement à Zug (Suisse)

- John Drury, juriste, demeurant professionnellement à Londres (Angleterre)

- Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement à Luxembourg

- Louis Brenninkmeijer, administrateur de sociétés, demeurant à Tervuren (Belgique)

- Christian Marie Yves de Balman, administrateur de sociétés, demeurant à New York (USA)

4. Est élu également à l'unanimité comme Réviseur d'Entreprises pour une durée d'un an, ERNST & YOUNG, ayant son siège social à Munsbach (Grand-Duché de Luxembourg), leur mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2004.

5. L'Assemblée décide également de modifier les signataires autorisés sur le compte ouvert auprès de KREDIET-BANK LUXEMBOURG, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

Désormais, les signataires autorisés sont:

- Michel de Groot, gérant

- Armand Haas, gérant

- Robert Smeele, gérant

- John Drury, gérant

- Olivier Vander Heyden, mandataire

- Matthias Van der Looven, mandataire

Les pouvoirs de signature sont conjoints à deux, soit deux gérants, soit un gérant et un mandataire.

Pour extrait conforme

Signatures

Gérants

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU00847. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073284.3/984/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

venu S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, Place Dargent.

R. C. Luxembourg B 75.634.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue au siège social en date du 4 juin 2004

- la cooptation de Monsieur Toby Herkrath, maître en droit, né le 18 mai 1956 à L- Echternach, demeurant à L-1858 Luxembourg, 19 rue de Kirchberg, en tant qu'Administrateur, en remplacement de Monsieur Jean-Paul Defay, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2009.

- Monsieur Alain Vasseur, consultant, né le 24 avril 1958 à L-Dudelange, demeurant à L-8277 Holzem, 3, rue de Mamer, est nommé nouvel Administrateur en remplacement de Monsieur Filippo Comparetto, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2009.

Certifié sincère et conforme

Pour VENU S.A.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01314. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073481.3/696/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

APO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1247 Luxembourg, 12, rue de la Boucherie.
R. C. Luxembourg B 96.473.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 16 juillet 2004

Présents:

Cindy Pawlenko, administrateur
Mario Pawlenko, administrateur
Ornella Bellina, administrateur

Ordre du jour:

Nomination de l'Administration délégué avec cosignature obligatoire de la personne précitée.
A l'unanimité des membres présents, le Conseil d'Administration prend les résolutions suivantes:

Première résolution

Le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Emmanuel DeSimpel, né le 20 janvier 1971 et demeurant à 113, route d'Arlon à L-8009 Strassen.

Monsieur Emmanuel DeSimpel entre en fonction le 16 juillet 2004.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée après lecture et approbation du présent procès-verbal.

C. Pawlenko / M. Pawlenko / O. Bellina

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01455. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(073331.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

BALTIC FINANCIAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 83.401.

*Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société
en date du 30 mars 2004*

- Les rapports du Conseil d'administration et de l'Auditeur indépendant au 31 octobre 2003 sont approuvés à l'unanimité;
- Les résultats sont affectés au prochain exercice social;
- Décharge est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat se terminant au 31 octobre 2003.
- Messieurs Michael Goddart, Peter Conroy, Steven Georgala, David Harvey et Madame Kristel Segers sont réélus en tant qu'administrateurs jusqu'à la prochaine assemblée statutaire en 2005.
- BDO LUXEMBOURG avec siège social au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg est réélu en tant qu'auditeur indépendant jusqu'à la prochaine assemblée statutaire de 2005.

Luxembourg, le 30 mars 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, réf. LSO-AT01104. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073428.3/631/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

PI.LU S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 77.860.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 août 2004, réf. LSO-AT06385, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour ordre

PI.LU S.A.

Signature

(073303.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

SAFIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.
R. C. Luxembourg B 66.897.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU0939, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(073343.3/1185/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

GLN INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1356 Luxembourg, 1, rue des Coquelicots.
R. C. Luxembourg B 84.936.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01483, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Signature.

(073356.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

DAZZAN & CIE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3637 Kayl, 41, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 8.765.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01439, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Signature.

(073306.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

BOFIL, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 6.622.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01265, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2004.

FIDUPAR

Signatures

(073541.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

BOFIL, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 6.622.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 25 juin 2004 à 16.00 heures à Luxembourg

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'Administrateurs de Messieurs Eric Berg, Jean Quintus et Koen Lozie et le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Noël Didier.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01229. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073502.3/1172/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

PACE VERDE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 96.723.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

J. Elvinger.

(073371.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

GEOSAT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1917 Luxembourg, 11, rue Large.
R. C. Luxembourg B 76.995.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

J. Elvinger.

(073377.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

REUTERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Collonge-Bellerive (Suisse), 153, route de Thonon.
Siège de la succursale: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.493.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 7 mars 2003 à Genève que l'Assemblée Générale Extraordinaire:

1. Accepte la démission des Messieurs Iain Baird, Stephen Arthers, Robert Pennone et Jean-Paul Aeschmann de leur fonction de membres du Conseil d'Administration;

2. Nomme les personnes suivantes comme membres du Conseil d'Administration:

- Chris Ahearn, demeurant à 155 Franklin Street, Apt. 5S, New York, New York 10013, Etats-Unis;
- Graham Albutt, demeurant à 11 Tulip Tree Lane, Darien, CT 06820, Etats-Unis;
- Marc Duale, demeurant à 60, Stanley Villa Road, Hong Kong, Chine;
- Philip Green, demeurant à Marchfield, Flowers Hill, Pangbourne, Reading, Berkshire RG8 7BD, United Kingdom;
- Carolyn Haworth, demeurant à 9, Guernsey Grove, Herne Hill, SE24 9DS, Royaume-Uni;
- Julie Holland-Lumsden, demeurant à Costells, Church Road, Scaynes Hill, West Sussex RH17 7NH, Royaume-Uni;
- Alexander Hungate, demeurant à 120 East 87th Street, 10128 New York, USA;
- Philip Lynch, demeurant à 15, Gault Avenue, CT 06880 Westport, USA;
- Greg Meekings, demeurant à Hill Court, Park View Road, Woldingham, CR3 7DN, Surrey, United Kingdom;
- Jane Platt, demeurant à Boxtree, Beech Drive, Kingswood, KT20 6PP Surrey, Royaume-Uni;
- John Reid-Dodick, demeurant à 1, Alpine Close, Hancocks Mount Sunningdale, SL5 9WB Berks, Royaume-Uni; et
- Devin Wenig, demeurant à 27, North Moore Street Apt 4F, New York, NY 10013.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01048. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073362.3/000/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

REUTERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Collonge-Bellerive (Suisse), 153, route de Thonon.
Siège de la succursale: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.493.

EXTRAIT

Il résulte de la résolution du conseil d'administration du 24 mars 2003 que le conseil d'administration:

1. Accepte la démission de Messieurs Robert Pennone, Jean-Paul Aeschmann, Iain Baird et Stephen Arthers de membres du Conseil d'Administration;

2. Décide de mettre fin aux fonctions de Monsieur Christopher Hagman en tant que Président du Conseil d'Administration, ce dernier restant toutefois administrateur;

3. Décide que les nouveaux administrateurs Chris Ahearn, Graham Albutt, Marc Duale, Philip Green, Carolyn Haworth, Julie Holland-Lumsden, Alexander Hungate, Philip Lynch, Greg Meekings, Jane Platt, John Reid-Dodick, Devin Wenig, lesquels ont été élus lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 7 mars 2003 n'ont pas pouvoir de signature pour représenter la Société;

4. Décide que Philip Green est élu Président du Conseil d'Administration; et

5. Décide de mettre fin aux fonctions d'administrateur de Iain Baird, lequel conservera toutefois son pouvoir de signature individuelle.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01051. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073375.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

CURATOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 38.265.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der ordentlichen Generalversammlung vom Dienstag, 11. Mai 2004, 15.00 Uhr, abgehalten am Gesellschaftssitz

Die Versammlung hat in der vorgenannten Sitzung einstimmig folgenden Beschluss gefasst:

1. Die Versammlung beschliesst die Verlängerung der Mandate folgender Verwaltungsratsmitglieder für weitere sechs Jahre:

Frau Silvia Gudenburg als Vorsitzende

Herrn Hermann-Josef Dupré

Frau Hiltrud Lehnen

Ihre Mandate enden mit der ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2010.

2. Die Versammlung ernennt einstimmig, nach Ablauf des Mandates des Kommissars, LUXEMBOURG CONSULTING GROUP, Luxembourg, zum neuen Kommissar die LCG INTERNATIONAL AG, Luxembourg.

Das Mandat endet mit der ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2010.

Luxembourg, 11. Mai 2004.

Die Versammlung

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2004, réf. LSO-AS00089. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073425.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

KOBOLD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 92.873.

Extrait des résolutions prises par les actionnaires en date du 13 août 2004

La présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour qui sont les suivants:

En date du 13 août 2004, les actionnaires de la société ont décidé:

1. Approbation des bilans et comptes de profits et pertes au 31 décembre 2003.

2. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

3. Nomination de Didier Klein en tant qu'Administrateur-Délégué en remplacement de Isabelle Haffner et nomination de KB GLAAS comme nouvel administrateur.

4. Divers.

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée après lecture du procès-verbal qui est signé par le président, le scrutateur et le secrétaire.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01356. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073573.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

NORTHERN TRUST LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.

Registered office: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 99.167.

In the year two thousand four, on the fifteenth of October.

Before Us, Maître Alphonse Lentz, notary public residing in Remich, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of NORTHERN TRUST LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY (the «Company»), a société anonyme having its registered office at 398, route d'Esch L-1471 Luxembourg, registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés under number B. 99.167 and incorporated pursuant to a deed dated 2 February 2004 drawn up by the Luxembourg notary Joseph Elvinger, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, under number C 364 dated 2 April 2004. The articles of incorporation of the Company have not been amended since its incorporation.

The meeting elects as president Mrs Joëlle Hauser, Avocat à la Cour, residing at L-2314 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mrs Caroline Migeot, Avocat, residing at L-2314 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Olivier Lambertyn, Avocat, residing at L-2314 Luxembourg.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman requests the notary to act that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the shareholders or their proxies, by the office of the meeting and the notary. The said list as well as the proxies signed ne varietur will be registered with this deed.

II. It appears from the attendance list that the 3,100.- (three thousand one hundred) registered shares, representing the entirety of the share capital of the Company are represented in this extraordinary general meeting. All the shareholders declare having been informed in advance on the agenda of the meeting and waived all convening requirements and formalities. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate and decide on the aforementioned agenda of the meeting.

III The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Decision to convert the existing three thousand one hundred (3,100.-) shares of the Company, each with a nominal value of ten Euros (EUR 10.-) into twenty four thousand eight hundred (24,800.-) shares, each with a nominal value of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25) without changing their existing rights and obligations.

2. Decision to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of ninety four thousand Euros (EUR 94,000.-) in order to raise it from its current amount of thirty one thousand Euros (EUR 31,000.-) to one hundred twenty-five thousand Euros (EUR 125,000.-) by the creation and issue of seventy five thousand two hundred (75,200.-) new shares with a par value of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25) each, by way of contribution in cash.

3. Recording of the subscription and liberation of the seventy five thousand two hundred (75,200.-) new shares by way of contribution in cash.

4. Decision to create an authorised capital in an amount of ten million Euros (EUR 10,000,000.-) to be divided into eight million (8,000,000.-) shares in registered form with a par value of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25) each and to authorise the board of directors, during a period ending five (5) years after the date of publication of the minutes of the general meeting of shareholders creating the authorized capital in the Mémorial C, (i) to realise any increase of the subscribed capital in one or several steps within the limits of the authorized capital, by the issuing of new shares with or without share premium; and (ii) to delegate to any duly authorized director or officer of the Company, or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

5. Decision to change the corporate object of the Company so as to have it compliant with the legal requirements imposed on Luxembourg management companies approved according to Chapter 13 of the Luxembourg law of 20 December 2002 on undertakings for collective investment, as amended (the «UCI Law»). Such change will be reflected in the restatement of the articles of incorporation of the Company decided under item 6) of this agenda.

6. Decision to restate the entire articles of incorporation of the Company so as to, among other, have them compliant with the legal requirements imposed on Luxembourg management companies approved according to Chapter 13 of the UCI Law, determine the rules governing the general meeting of shareholders and the board of directors and reflect the resolutions to be adopted under items 1) to 5) of this agenda.

7. Miscellaneous.

After deliberation, the following resolutions were taken unanimously by the general meeting of the shareholders of the Company:

First resolution

The general meeting resolves to convert the existing three thousand one hundred (3,100.-) shares of the Company, each with a nominal value of ten Euros (EUR 10.-) into twenty-four thousand eight hundred (24,800.-) shares, each with a nominal value of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25), without changing their existing rights and obligations.

Second resolution

The general meeting resolves to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of ninety-four thousand Euros (EUR 94,000.-) in order to raise it from its current amount of thirty-one thousand Euros (EUR 31,000.-) to one hundred twenty-five thousand Euros (EUR 125,000.-) by the creation and issue of seventy-five thousand two

hundred (75,200.-) new shares with a par value of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25) each, by way of contribution in cash.

Third resolution

The general meeting records the subscription and the liberation of the seventy-five thousand two hundred (75,200.-) new shares as follows:

1) NORTHERN TRUST GLOBAL SERVICES LIMITED, a company incorporated and organised under the laws of England with the company number 4795756, having its registered office at 50 Bank Street Canary Wharf, London E14 5NT, represented by Mrs Esther Brisbois, juriste, residing in L-1855 Luxembourg, by virtue of a proxy established under private seal on October 15th, 2004, who, after having stated that his principal has full knowledge of the articles of incorporation, declares to subscribe in the name of his principal to the ownership of seventy five one hundred ninety nine (75,199.-) new shares with a nominal value of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25) each, for a total amount of ninety-three thousand nine hundred ninety-eight Euros seventy-five cents (EUR 93,998.75) and to have fully paid up such amount by contribution in cash.

2) The NORTHERN TRUST INTERNATIONAL BANKING CORPORATION, a company incorporated under the laws of the State of New York, U.S.A, and whose registered office is at 40 Broad Street, 10th Floor, New York 10004, United States of America, represented by Mrs Esther Brisbois, juriste, residing in L-1855 Luxembourg, by virtue of a proxy established under private seal on October 15th, 2004, who, after having stated that his principal has full knowledge of the articles of incorporation, declares to subscribe in the name of his principal to the ownership of one (1) new share with a nominal value of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25), for a total amount of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25) and to have fully paid up such amount by contribution in cash.

A blocking certificate delivered by the bank certifies that the amount of ninety-four thousand Euros (EUR 94,000.-) is at the disposal of the Company and is allocated to the liberation of the new shares and the payment thereof.

Fourth resolution

The general meeting resolves to create an authorised capital in an amount of ten million Euros (EUR 10,000,000.-) to be divided into eighth million (8,000,000.-) shares in registered form with a par value of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25) each and to authorise the board of directors, during a period ending five (5) years after the date of publication of the minutes of the general meeting of shareholders creating the authorized capital in the Mémorial C, (i) to realise any increase of the subscribed capital in one or several steps within the limits of the authorized capital, by the issuing of new shares with or without share premium; and (ii) to delegate to any duly authorized director or officer of the Company, or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

Fifth resolution

The general meeting resolves to change the corporate object of the Company so as to have it compliant with the legal requirements imposed on Luxembourg management companies approved according to Chapter 13 of the UCI Law. Such change will be reflected in the restatement of the articles of incorporation of the Company decided under the sixth resolution below.

Sixth resolution

The general meeting resolves to restate the entire articles of incorporation of the Company so as to, among other, have them compliant with the legal requirements imposed on Luxembourg management companies approved according to Chapter 13 of the UCI Law, determine the rules governing the general meeting of shareholders and the board of directors and reflect the resolutions adopted hereabove.

The articles of incorporation of the Company shall forthwith read as follows.

Chapter I. Denomination, Term, Purpose and Registered office

Art. 1. There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of shares hereafter issued, a company in the form of a «société anonyme» under the name of NORTHERN TRUST LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY (the «Company»).

Art. 2. The Company is established for an unlimited period of time.

The Company may be dissolved at any moment by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendments of these articles of incorporation, as prescribed in Article 20 of these articles of incorporation.

Art. 3. The purpose of the Company is to provide management services to Luxembourg and/or foreign undertakings for collective investment in transferable securities authorised according to the Directive 85/611/EEC as amended («UCITS») and to other Luxembourg and foreign undertaking for collective investments («UCI») not covered by this Directive.

The activity of management of unit trusts and investment companies namely includes the following functions:

* Investment management. In this connection, the Company may, for the account of the UCITS and UCI it manages, (i) provide investment advice and make investment decisions, (ii) enter into agreements, (iii) buy, sell, exchange and deliver any sort of transferable securities and/or other acceptable types of assets, (iv) exercise all voting rights pertaining to securities held by UCITS and UCI under management. This enumeration is not exhaustive.

* Administration of UCITS and UCI. This function includes all activities listed under «Administration» in Annex II of the law of 20 December 2002 on undertakings for collective investment as amended (the «UCI Law»), i.e. namely (i) the valuation of the UCITS and UCI portfolios and the pricing of the units/shares of the UCITS and UCI, (ii) the issue

and redemption of the units/shares of the UCITS and UCI, (iii) the maintenance of unit/share holder register, and (iv) the record keeping of transactions. This enumeration is not exhaustive.

* Marketing of the units/shares of the UCITS and UCI in Luxembourg and abroad.

The Company may also provide administration services to pension funds.

The Company may finally perform any additional activity that it deems useful to its corporate object within the limits set out by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the «Company Law») and by Chapter 13 of the UCI Law.

The Company may provide services in Luxembourg and abroad and may, for that purpose, establish branches.

Art. 4. The registered office of the Company is established in Luxembourg City, in the Grand Duchy of Luxembourg. The registered office may be moved by decision of the board of directors to any place within the limits of Luxembourg-City. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

In the event that the board of directors determines that extraordinary political, economic, social or military developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete ceasing of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

Chapter II. Capital and Shares

Art. 5. The subscribed capital is set at one hundred twenty-five thousand Euros (EUR 125,000.-) consisting of one hundred thousand (100,000.-) shares in registered form with a par value of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25) per share, which have been fully paid-in.

The authorized capital of the Company is fixed at ten million Euros (EUR 10,000,000.-) to be divided into eight millions (8,000,000.-) shares in registered form with a par value of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25) per share.

The authorized and the subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders, voting at the same conditions as for an amendment of the articles of incorporation.

The board of directors may increase the subscribed capital in one or several steps within the limits of the authorized capital during a period of five (5) years after the date of publication of the minutes of the general meeting of shareholders held on the 15 October 2004 in the Mémorial C. Such increase may be subscribed for and issued in the form of shares with or without premium, as the board of directors shall determine. The board of directors may delegate to any duly authorized director or officer of the Company, or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

The shares of the Company are issued as registered shares only. The conversion of registered shares into bearer shares is prohibited.

A register of shareholders shall be kept at the registered office of the Company. Such register shall set forth the name of each shareholder, his residence or elected domicile, the number of shares held by him, the amounts paid in on each such share, and the transfer of shares and the dates of such transfers.

A transfer of a share shall be effected by a written declaration of transfer registered in the register of shareholders, such declaration of transfer to be dated and signed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney to act therefore. The Company may also accept as evidence of transfer other instruments of transfer satisfactory to the Company.

Chapter III. General meeting of shareholders

Art. 6. Any regularly convened meeting of the shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

Art. 7. The annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg, at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of the meeting, on the last day of May at 2.00 p.m, and for the first time in 2005. If such day is not a bank business day, the annual general meeting shall be held on the following bank business day.

Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

Art. 8. The quorum and delays required by law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by cable or telegram or telex or facsimile transmission.

Except as otherwise required by law or by these articles of incorporation, resolutions at a meeting of shareholders will be passed by a simple majority of those present or represented.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders to take part in any meeting of shareholders.

Art. 9. Shareholders will meet upon call by the board of directors, pursuant to a notice setting forth the agenda sent by registered mail at least eight days prior to the meeting to each shareholder at the shareholder's address in the register of shareholders.

If however all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior convening notice.

Chapter IV. Administration and Management of the Company

Art. 10. The Company shall be managed by a board of directors composed of at least three members, who need not be shareholders of the Company.

The directors are elected by the general meeting of shareholders, which shall determine their number, their remuneration and the term of their office. The directors are elected for a term not exceeding six years and shall remain in office until their successors have been elected. The directors in office may be removed at any time by the general meeting of shareholders with or without cause.

The directors are elected at the majority of the votes of the shareholders present or represented.

In the event of vacancy in the office of director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may meet and may elect, by majority vote, a director to fill such vacancy until the next meeting of shareholders.

The board of directors will operate in accordance with internal rules and regulations as determined in its first meeting and amended and supplemented from time to time by a decision of the board of directors taken in each case at a majority of 75% of all directors in office.

Art. 11. The board of directors may choose from among its members a chairman, and may choose among its members one or more vice-chairmen. It may also choose a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman or two directors, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside over all meetings of shareholders and of the board of directors, but in his absence the shareholders or the board of directors may by a simple majority appoint another director, and in respect of shareholders' meetings, any other person, as chairman pro tempore of these meetings.

The board of directors may, from time to time, appoint officers of the Company, including a general manager and any assistant general managers and other officers considered necessary for the operation and management of the Company. Any such appointment may be revoked at any time by the board of directors. Officers need not be directors or shareholders of the Company. The officers appointed, unless otherwise stipulated in these articles of incorporation, shall have the powers and duties given to them by the board of directors.

Written notice of any meeting of the board of directors shall be given to all directors at least twenty-four hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature and the reasons of such circumstances shall be set forth in the notice of meeting. This notice may be waived by the consent, in writing or by cable or telegram or telex or facsimile transmission or any other similar means of communication, of each director. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by cable, telegram, telefax or telex another director as his proxy. One director may replace several of his colleagues.

Any director may participate in a meeting of the board of directors by conference call or similar means of communication, whereby all persons participating in the meeting can hear each other. The participation in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

The board of directors can deliberate or act validly only if the majority of the directors is present or represented.

Decisions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting. In the event that in any meeting the number of votes for and against a resolution shall be equal, the chairman shall have a casting vote.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of directors may also be passed in writing and may consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every director. The date of such a resolution shall be the date of the last signature.

Art. 12. The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by the secretary, or by two directors.

Art. 13. The directors may only act at duly convened meetings of the board of directors, or by written consent in accordance with Article 11 of these articles of incorporation. The board of directors shall have power to determine the corporate policy and the course and conduct of the management and business affairs of the Company.

All powers not expressly reserved by the law or these articles of incorporation to the general meeting of shareholders shall fall within the competence of the board of directors.

The daily management of the Company as well as its representation for such management may, in conformity with the Company Law, be entrusted to one or several directors, officers, and managers, shareholders or not, acting individually or jointly and who shall be designated and revoked by the board of directors which shall determine their powers. The delegation to a member of the board of directors is subject to the prior authorisation from the general meeting of shareholders.

In accordance with the UCI Law, the conduct of the Company's business will have to be entrusted to two persons which will neither have to be directors, shareholders or employees of the Company. The two persons will have to be of sufficiently good repute and have to be sufficiently experienced in relation to the UCITS and UCI managed by the Company.

Company may also delegate any special duties by an authentic proxy or by a proxy under private seal.

The board of directors may create from time to time one or several committees composed of board members and/or external persons and to which it may delegate powers and roles as appropriate. The committees shall operate in accordance with the internal rules and regulations as defined in Article 10 of these articles of incorporation.

The board of directors may also confer special powers upon one or more attorneys or agents of its choice.

Art. 14. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that anyone or more of the directors or officers of the Company is interested in such contract or transaction, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm.

Any director or officer of the Company who serves as a director, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business, unless such situation is a conflict of interest prohibited by law.

In the event that any director or officer of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company, such director or officer shall make known to the board of directors such personal interest and shall not consider or vote upon any such transaction; and such transaction and such director's or officer's personal interest therein, shall be reported to the next succeeding meeting of shareholders.

The Company shall try to avoid any conflict of interest and when they cannot be avoided ensure that the UCITS and UCI managed by it are fairly treated.

The Company may indemnify any director or officer, and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a director or officer of the Company, or, at its request, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and from which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or fault or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

Art. 15. The Company will be bound by the joint signature of any two directors of the Company, or by the individual signature of any person to whom such signatory authority has been delegated by the board of directors.

Chapter V. External independent auditor

Art. 16. One or more external independent auditors qualifying as «réviseur(s) d'entreprises qualifié(s)» shall supervise the operations of the Company as well as its annual accounts.

The external independent auditor(s) shall be elected by the shareholders at the general meeting of shareholders for a period of time ending at the next general meeting of shareholders. The external independent auditor(s) shall remain in office until its or their successor(s) have been appointed.

Chapter VI. Annual accounts

Art. 17. The accounting year of the Company shall begin on the first January and shall terminate on the thirty-first December of the same year.

The first accounting year will begin on the date of formation of the Company and will end on the December 31, 2004.

Art. 18. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company as stated in Article 5 hereof or as increased or reduced from time to time.

The general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and may declare dividends from time to time, as it in its discretion believes best suits the corporate purpose and policy.

The dividend declared may be paid in any currency selected by the board of directors and may be paid at such places and times as may be determined by the board of directors. The board of directors may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate dividend funds into the currency of their payment.

Interim dividends may be paid in compliance with the provisions set forth by law.

Chapter VII. Dissolution and Liquidation

Art. 19. In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities, but which in any case must be approved by the competent regulator) named by the general meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

Chapter VIII. Modification of the articles of incorporation

Art. 20. These articles of incorporation may be amended from time to time by a meeting of shareholders, subject to the quorum and voting requirements provided by the law.

Chapter IX. Miscellaneous

Art. 21. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the Company Law and the UCI Law, and in particular in accordance with the provisions of Chapter 13 of the UCI Law.

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately 3,950.- euros.

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille quatre, le quinze octobre.

Par devant Nous, Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de NORTHERN TRUST LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY (la «Société»), une société anonyme ayant son siège social à 398, route d'Esch L-1471 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B. 99.167 et constituée en vertu d'un acte du notaire Joseph Elvinger du 2 février 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro C 364 du 2 avril 2004. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis sa constitution.

L'assemblée élit comme président Madame Joëlle Hauser, Avocat à la Cour, demeurant à L-2314 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Caroline Migeot, Avocat, demeurant à L-2314 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Olivier Lambertyn, Avocat, demeurant à L-2314 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

Le bureau de l'assemblée axant été constitué, le Président déclare et prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par les actionnaires ou leur représentants, le bureau de l'assemblée et le notaire. Cette liste et les procurations signées ne varietur, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Il ressort de la liste de présence que les 3.100 (trois mille cent) actions nominatives représentant l'intégralité du capital social de la Société sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que les actionnaires ayant été préalablement informé de l'agenda et nous ayant dispensé des convocations et formalités requises, l'assemblée peut délibérer et décider valablement sur tous les points figurant à son ordre du jour.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Décision de convertir les trois mille cent (3.100) actions existantes de la Société, ayant une valeur nominale de dix Euros (EUR 10,-) chacune, en vingt-quatre mille huit cents (24.800) actions ayant une valeur nominale de un Euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune sans changer leurs droits et obligations existantes.

2. Décision d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quatre-vingt-quatorze mille Euros (EUR 94.000,-) de manière à porter le capital social de son montant actuel de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) à un montant de cent vingt-cinq mille Euros (EUR 125.000,-) par la création et l'émission de soixante-quinze mille deux cents (75.200,-) actions nouvelles ayant une valeur nominale de un Euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, au moyen d'apport en numéraire.

3. Enregistrement de la souscription et libération des soixante-quinze mille deux cents (75.200,-) nouvelles actions, par des apports en numéraire.

4. Décision de créer un capital autorisé d'un montant de dix millions d'Euros (EUR 10.000.000,-) divisé en huit millions (8.000.000) d'actions nominatives ayant une valeur nominale de un Euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, et d'autoriser le conseil d'administration, pendant une période se terminant cinq (5) ans après la date de publication du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires créant le capital autorisé dans le Mémorial C, de (i) réaliser toute augmentation du capital social en une ou plusieurs fois dans les limites du capital autorisé, par l'émission de nouvelles actions, avec ou sans prime d'émission, et (ii) de déléguer à tout administrateur ou fondé de pouvoir de la Société, ou à toute autre personne autorisée, le droit d'accepter les souscriptions et de recevoir le paiement des actions représentant tout ou partie des montants de ces augmentations de capital.

5. Décision de modifier l'objet social de la Société de manière à le rendre conforme aux exigences légales imposées aux sociétés de gestion luxembourgeoises agréées sur base du Chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002 sur les organismes de placement collectif, telle que modifiée (la Loi OPC»). Ce changement sera reflété dans la refonte des statuts de la Société telle que décidée sous le point 6) de cet ordre du jour.

6. Décision de refondre intégralement les statuts de la Société de manière à les rendre, entre autre, conformes aux exigences légales imposées aux sociétés de gestion luxembourgeoises agréées sur base du Chapitre 13 de la Loi OPC, déterminer les règles gouvernant les assemblées générales et le conseil d'administration et refléter les résolutions devant être adoptées sous les points 1) à 5) de cet ordre du jour.

7. Divers.

Après délibérations, les résolutions suivantes sont prises de manière unanime par l'assemblée générale des actionnaires de la Société.

Première résolution

L'assemblée générale décide de convertir les trois mille cent (3.100) actions existantes de la Société, ayant une valeur nominale de dix Euros (EUR 10,-) chacune, en vingt-quatre mille huit cents (24.800) actions ayant une valeur nominale de un Euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune sans changer leurs droits et obligations existantes.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quatre-vingt-quatorze mille Euros (EUR 94.000,-) de manière à porter le capital social de son montant actuel de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) à un montant de cent vingt-cinq mille Euros (EUR 125.000,-) par la création et l'émission de soixante-quinze mille deux cents (75.200) actions nouvelles ayant une valeur nominale de un Euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, au moyen d'apport en numéraire.

Troisième résolution

L'assemblée générale enregistre la souscription et la libération des soixante-quinze mille deux cent (75.200) actions nouvelles actions de la manière suivante:

1) NORTHERN TRUST GLOBAL SERVICES LIMITED, une société constituée sous le droit anglais avec le numéro d'enregistrement 4795756, ayant son siège social à 50 Bank Street Canary Wharf, London E14 5NT, représentée par Madame Esther Brisbois, juriste, demeurant à L-1855 Luxembourg, en vertu d'une procuration établie sous seing privé le 15 octobre 2004, laquelle déclare, après avoir fait constater que son mandant a pleine connaissance des statuts de la Société, souscrire au nom du mandant soixante-quinze mille cent quatre-vingt-dix-neuf (75.199) nouvelles actions d'une valeur nominale de un Euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, pour un montant total de quatre-vingt-treize mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit Euros et soixante-quinze cents (93.998,75) et libérer intégralement ce montant moyennant apport en numéraire.

2) The NORTHERN TRUST INTERNATIONAL BANKING CORPORATION, une société constituée sous le droit du Delaware, Etats Unis d'Amérique, ayant son siège social à 40 Broad Street, 10th Floor, New York, New York 10004, United States of représentée par Madame Esther Brisbois, juriste, demeurant à L-1855 Luxembourg, en vertu d'une procuration établie sous seing privé le 15 octobre 2004, laquelle déclare, après avoir fait constater que son mandant a pleine connaissance des statuts de la Société, souscrire au nom du mandant une (1) nouvelle action d'une valeur nominale de un Euro vingt-cinq cents (EUR 1,25), pour un montant total de un Euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) et libérer intégralement ce montant moyennant apport en numéraire.

Un certificat de blocage délivré par la banque atteste que le montant de quatre-vingt-quatorze mille Euros (EUR 94.000,-) est à la disposition de la Société et est alloué à la libération des nouvelles actions.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de créer un capital autorisé d'un montant de dix millions d'Euros (EUR 10.000.000,-) divisé en huit millions d'actions nominatives ayant une valeur nominale de un Euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, et d'autoriser le conseil d'administration, pendant une période se terminant cinq (5) ans après la date de publication du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires créant le capital autorisé dans le Memorial C, de (i) réaliser toute augmentation du capital social dans les limites du capital autorisé en une ou plusieurs tranches successives, par l'émission de nouvelles actions, avec ou sans prime d'émission, et (ii) de déléguer à tout administrateur ou agent de la Société, ou à toute autre personne autorisée, le droit d'accepter les souscriptions et de recevoir le paiement des actions représentant tout ou partie des montant de ces augmentations de capital.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social de la Société de manière à le rendre conforme aux exigences légales imposées au sociétés de gestion luxembourgeoises agréées sur base du Chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002 sur les organismes de placement collectif, telle que modifiée (la «Loi OPC»). Ce changement sera reflété dans la refonte des statuts de la Société telle que décidée sous la résolution suivante.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide de refondre intégralement les statuts de la Société de manière à les rendre, entre autre, conformes aux exigences légales imposées au sociétés de gestion luxembourgeoises agréées sur base du Chapitre 13 de la Loi OPC, déterminer les règles gouvernant les assemblées générales et le conseil d'administration et refléter les résolutions devant être adoptées ci-dessus.

Les statuts de la Société auront désormais la teneur suivante:

Chapitre 1^{er}. Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé entre tous les souscripteurs et ceux qui deviendront titulaires des actions ultérieurement émises une société sous la forme d'une société anonyme ayant la dénomination de NORTHERN TRUST LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY (la «Société»).

Art. 2. La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par une décision des actionnaires délibérant de la manière requise pour la modification des statuts, tel que cela est décrit à l'Article 20 des présents statuts.

Art. 3. La Société a pour objet d'offrir des services de gestion aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières luxembourgeois et/ou étrangers agréés conformément à la Directive 85/611/CEE telle que modifiée («OPCVM») et aux autres organismes de placement collectif luxembourgeois et étrangers («OPC») qui ne relève pas de cette Directive.

L'activité de gestion de fonds communs de placement et de sociétés d'investissement comprend notamment les fonctions suivantes:

* Gestion de portefeuilles d'investissement. A cet égard, la Société peut, pour le compte des OPCVM et OPC qu'elle gère (i) fournir des conseils en investissement et prendre des décisions d'investissement, (ii) conclure des contrats, (iii) acheter, vendre, échanger et délivrer toutes sortes de valeurs mobilières et/ou autres types d'avoirs acceptables, (iv)

exercer tous les droits de votes attachés aux titres détenus par des OPCVM et OPC dont elle assure la gestion. Cette énumération n'est pas exhaustive.

* Administration d'OPCVM et OPC. Cette fonction comprend toutes les activités reprises sous le titre «Administration» de l'Annexe II de la loi du 20 décembre 2002 sur les organismes de placement collectif telle que modifiée (la «Loi OPC»), c'est-à-dire notamment (i) l'évaluation des portefeuilles des OPCVM et OPC et la détermination des parts/actions des OPCVM et OPC, (ii) l'émission et le rachat des parts/actions des OPCVM et OPC, (iii) la tenue du registre des porteurs de parts/actions, et (iv) l'enregistrement et la conservation des opérations. Cette énumération n'est pas exhaustive.

* La commercialisation des parts/actions des OPCVM et OPC au Luxembourg et à l'étranger.

La Société peut fournir des services administratifs à des fonds de pension.

La Société peut accomplir toute autre activité additionnelle qu'elle estime nécessaire pour l'accomplissement de son objet social dans les limites prévues par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi des Sociétés») et par le Chapitre 13 de la Loi OPC.

La Société peut offrir ses services au Luxembourg et à l'étranger et peut, à cet effet, établir des succursales.

Art. 4. Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social peut être transféré à une autre adresse à l'intérieur de la Ville de Luxembourg par décision du conseil d'administration. Des succursales, filiales ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit ailleurs, par décision du conseil d'administration.

Lorsque le conseil d'administration détermine que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique, social ou militaire de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise.

Chapitre II. Capital

Art. 5. Le capital social souscrit est fixé à cent vingt-cinq mille Euros (EUR 125.000,-) représenté par cent mille (100.000) actions nominatives d'une valeur nominale de un Euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, entièrement libérée.

Le capital autorisé de la Société est fixé à dix millions d'Euros (EUR 10.000.000,-) divisé en huit millions (8.000.000) d'actions nominatives ayant une valeur nominale de un Euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune.

Le capital autorisé et le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale des actionnaires votant dans les mêmes conditions qu'en matière de modification des statuts.

Le conseil d'administration peut augmenter le capital souscrit en une ou plusieurs fois dans les limites du capital autorisé pendant une période se terminant cinq (5) ans après la date de publication du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue le 15 octobre 2004 dans le Mémorial C. Une telle augmentation peut être souscrite et émise sous la forme d'actions avec ou sans prime d'émission, tel que cela sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration peut déléguer à tout administrateur ou fondé de pouvoir de la Société, ou à toute autre personne autorisée, le droit d'accepter les souscriptions et de recevoir le paiement des actions représentant tout ou partie des montants de ces augmentations de capital.

Les actions de la Société sont nominatives uniquement. La conversion d'actions nominatives en actions au porteur est interdite.

Un registre des actionnaires est conservé au siège social de la Société. Ce registre contient le nom de chaque actionnaire, sa résidence ou son domicile élu, le nombre des actions détenues par lui, les montant libérés payés pour chaque action, le transfert des actions et les dates de ces transferts.

Un transfert d'actions sera effectué par une déclaration écrite de transfert consignée dans le registre des actionnaires, une telle déclaration de transfert étant datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par les personnes détenant des procurations appropriée à cet effet. La Société peut aussi accepter comme preuve du transfert des autres instruments de transfert satisfaisant pour la Société.

Chapitre III.- Assemblée générale des actionnaires

Art. 6. Toute assemblée générale des actionnaires de la Société régulièrement convoquée représente l'entière des actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, accomplir ou ratifier les actes relatifs à l'activité de la Société.

Art. 7. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit, en conformité avec la loi luxembourgeoise, au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Luxembourg indiqué dans les convocations le dernier jour du mois de mai à 14.00 heures, et pour la première fois en 2005. L'assemblée générale annuelle peut être tenue à l'étranger si le Conseil d'Administration considère de manière absolue et définitive que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

D'autres assemblées des actionnaires peuvent être tenues à tout autre endroit et heure tels que détaillé dans les convocations respectives.

Art. 8. Les conditions de présence et de délais requis par la loi s'appliqueront pour la tenue et la conduite des assemblées générales des actionnaires de la Société, sauf exceptions prévues dans les présents statuts.

Chaque action donne droit à une voix. Un actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée des actionnaires, par une autre personne désignée par écrit ou par télégraphe, télégramme, télex ou fac-similé.

Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les statuts, les décisions prises par l'assemblée des actionnaires sont adoptées à la majorité simple des actions présentes ou représentées.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes les autres conditions qui doivent être remplies par les actionnaires pour participer à une assemblée des actionnaires.

Art. 9. Les actionnaires se réuniront sur convocation du conseil d'administration, suite à une convocation contenant l'ordre du jour et envoyée par courrier recommandé à chaque actionnaire au moins huit jours avant la date prévue pour l'assemblée à l'adresse qui figure dans le registre des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée des actionnaires et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

Chapitre IV. Administration et Gestion de la Société

Art. 10. La Société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Les administrateurs en fonctions peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires avec ou sans raison.

Les administrateurs sont nommés à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés.

En cas de vacance du poste d'un administrateur pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Le conseil d'administration agira en accord avec le règlement intérieur déterminé lors de sa première réunion et modifié et complété par la suite par toute décision du conseil d'administration prise chaque fois à la majorité de 75% des administrateurs en fonction.

Art. 11. Le conseil d'administration peut élire parmi ses membres un président et peut élire parmi ses membres un ou plusieurs vice-présidents. Il peut aussi élire un secrétaire, qui ne doit pas être administrateur, qui sera responsable pour la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de deux administrateurs, à l'endroit indiqué dans la convocation.

Le président présidera toutes les assemblées des actionnaires et les réunions du conseil d'administration, mais en cas d'empêchement du président, les actionnaires ou le conseil d'administration pourront nommer à la simple majorité des voix un autre administrateur, et en ce qui concerne les assemblées des actionnaires une autre personne, comme président temporaire de ces réunions.

Le conseil d'administration peut, de temps à autre, nommer des fondés de pouvoirs de la Société, en ce compris un directeur général et des directeurs généraux adjoints et tout autre fondé de pouvoirs considéré comme nécessaire pour la conduite et la gestion de la Société. De tels engagements peuvent être révoqués à tout moment par le conseil d'administration. Les fondés de pouvoirs ne doivent pas être administrateurs ou actionnaires de la Société. Les fondés de pouvoirs nommés, sauf exception prévues par les statuts, auront les pouvoirs et devoirs qui leurs seront attribués par le conseil d'administration.

Une convocation écrite à une réunion du conseil d'administration sera donnée à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures à l'avance, excepté en cas d'urgence, où la nature et les raisons des circonstances seront indiquées dans la convocation. Il peut être renoncé à cette convocation par le consentement de chaque administrateur donné par écrit, télégraphe, télex ou fax ou tout autre moyen similaire de communication. Une convocation séparée n'est pas requise pour des réunions individuelles tenues au lieux et heures définies lors d'une résolution précédemment adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur peut se faire représenter à une réunion du conseil d'administration en nommant un autre administrateur par écrit ou par télégraphe, télex ou fac-similé. Un administrateur peut remplacer plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique et tout autre moyen de communication où chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par les autres. Un administrateur participant à une réunion de cette manière sera réputé présent à la réunion.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Toute décision du conseil d'administration est prise à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Nonobstant les dispositions précédentes, une résolution du conseil d'administration peut aussi être passée par voie circulaire et consister en un ou plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les administrateurs. La date de ces résolutions circulaires sera la date de la dernière signature.

Art. 12. Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sont signés par le président ou, en son absence, par le président temporaire qui préside la réunion.

Des copies et extraits de ces réunions, qui peuvent être utilisées en justice ou autrement, seront certifiés par le président du conseil d'administration ou par le secrétaire ou par deux administrateurs.

Art. 13. Les administrateurs peuvent seulement participer à des réunions dûment convoquées du conseil d'administration, ou par accord écrit tel qu'indiqué à l'Article 11 des statuts. Le conseil d'administration aura le pouvoir de déterminer la politique commerciale, le cours et la conduite de la gestion et des affaires de la Société.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les statuts à l'assemblée générale des actionnaires seront de la compétence du conseil d'administration.

La gestion journalière des affaires de la Société ainsi que la représentation de la Société, en ce qui concerne cette gestion, peuvent être déléguées en conformité avec le droit luxembourgeois à un ou plusieurs administrateurs, fondés de pouvoirs et directeurs, associés ou non, agissant seuls ou conjointement et qui seront désignés et révoqués par le conseil d'administration qui déterminera leurs pouvoirs. La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires.

Conformément à la Loi OPC, la conduite des affaires de la Société sera confiée à deux personnes qui ne doivent pas être administrateurs, ni actionnaires, ni employés de la Société. Les deux personnes devront jouir d'une suffisamment bonne réputation et d'une expérience suffisante en relation avec les OPCVM et OPC gérés par la Société.

La Société peut également déléguer des devoirs spécifiques par mandat authentique ou sous seing privé.

Le conseil d'administration peut créer de temps à autre des comités composés de membres du conseil d'administration et/ou de personnes extérieures et auxquelles il peut déléguer les pouvoirs et rôles appropriés. Les comités agiront en accord avec leur règlement intérieur décrit à l'Article 10 des statuts.

Le conseil d'administration peut aussi conférer des pouvoirs spéciaux à un ou plusieurs représentants ou agents de son choix.

Art. 14. Aucun contrat ou transaction passé entre la Société et toute autre société ou firme ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs des administrateurs ou fondés de pouvoirs de la Société a un intérêt dans ce contrat ou cette transaction ou est un administrateur, associé, fondé de pouvoirs ou employé de cette autre société ou firme.

Tout administrateur ou fondé de pouvoirs de la Société qui agit comme administrateur, associé, fondé de pouvoirs ou employé d'une société ou firme avec laquelle la Société conclut des contrats ou s'engage dans toute autre relation d'affaires ne sera pas, en raison de cette affiliation avec cette autre société ou firme, empêché de considérer, de voter ou d'agir sur toute matière relative à ce contrat ou cette transaction, à moins qu'une telle situation ne soit un conflit d'intérêt interdit par la loi.

Au cas où un administrateur ou un fondé de pouvoirs de la Société aura un intérêt personnel dans une transaction de la Société, cet administrateur ou fondé de pouvoirs fera part au conseil d'administration de cet intérêt personnel et ne délibérera pas et ne votera pas par rapport à une telle transaction, et cette transaction ainsi que l'intérêt de l'administrateur ou du fondé de pouvoirs seront rapportés à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

La Société essaiera d'éviter tout conflit d'intérêt et quand ils ne peuvent être évités fera en sorte que les OPC qu'elle gère soient traités de manière équitable.

La Société peut indemniser tout administrateur ou fondé de pouvoirs, ses héritiers, exécuteurs et agents pour toutes les dépenses raisonnablement supportées dans le cadre d'une action, poursuite ou procédure à laquelle il peut être partie en raison de son statut d'administrateur ou de fondé de pouvoirs de la Société ou, à sa demande, de toute autre société de laquelle la Société est actionnaire ou créancier et de laquelle il n'a pas droit à une indemnité, excepté pour les matières, poursuites et procédures pour lesquelles il sera finalement reconnu responsable d'erreur grossière, de faute ou de mauvaise conduite. Dans le cas du versement d'une indemnité, l'indemnité sera fournie seulement en relation avec les matières pour lesquelles la Société est avisée par un conseil que la personne à indemniser n'a pas commis cette violation de ses obligations. Les dispositions précédentes concernant le droit à indemnisation n'excluent pas les autres droits auxquels il peut avoir droit.

Art. 15. La Société sera engagée par la signature conjointe de deux administrateurs de la Société ou par la signature individuelle de toute personne à laquelle le pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration.

Chapitre V. Réviseur d'entreprise qualifié indépendant

Art. 16. Un ou plusieurs réviseurs d'entreprises qualifiés indépendants surveilleront les opérations de la Société ainsi que ses comptes annuels.

Les réviseurs d'entreprises qualifiés indépendants seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une période se terminant à la date de la prochaine assemblée générale annuelle. Les réviseurs d'entreprises qualifiés indépendants resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs aient été nommés.

Chapitre VI. Comptes annuels

Art. 17. L'année sociale de la Société commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le premier exercice social commence au jour de la constitution de la Société et se termine au trente et un décembre 2004.

Art. 18. Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets de la Sociétés sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société renseigné à l'Article 5 des statuts tel qu'augmenté ou diminué de temps à autre.

L'assemblée générale des actionnaires décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets et peut déclarer des dividendes de temps à autres, en fonction de ce qu'elle estime correspondre le mieux à l'objet de la Société.

Le dividende déclaré peut être payé dans toute devise choisie par le conseil d'administration et peut être payé à tels lieux et heures déterminés par le conseil d'administration. Le conseil d'administration peut prendre une décision finale quant au taux de change applicable pour convertir les montants de dividendes à payer dans la devise de leur paiement.

Des acomptes sur dividendes peuvent être payés en conformité avec les conditions prescrites par la loi.

Chapitre VII. Dissolution et Liquidation

Art. 19. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou des entités légales, mais qui doivent dans tous les cas être approuvée par l'autorité compétente) nommés par l'assemblée générale des actionnaires et qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

Chapitre VIII. Modification des statuts

Art. 20. Les statuts peuvent être modifiés de temps à autres par l'assemblée des actionnaires selon les conditions de présence et de vote requises par la loi.

Chapitre IX. Divers

Art. 21. Toutes les matières non expressément réglées par les présents statuts seront réglées en accord avec la Loi sur les Sociétés et la Loi OPC et en particulier en accord avec les dispositions du Chapitre 13 de la Loi OPC.

Coûts

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à sa charge à raison de cet acte, est évalué approximativement à 3.950,- euros.

Plus aucune décision n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'assemblée est clôturée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

Passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes;

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J. Hauser, C. Migeot, O. Lambertyn, E. Brisbois, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 15 octobre 2004, vol. 468, fol. 35, case 6. – Reçu 940 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 27 octobre 2004.

A. Lentz.

(088211.3/221/649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

NORTHERN TRUST LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 99.167.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 27 octobre 2004.

A. Lentz.

(088212.3/221/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

NORTHERN TRUST LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 99.167.

Il se dégage d'une résolution circulaire du Conseil d'Administration de la société NORTHERN TRUST LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY S.A. signée en date du 25 octobre 2004, que le siège social de la société a été transféré de L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch à L-1855 Luxembourg, 44A, avenue John F. Kennedy.

Remich, le 26 octobre 2004.

Pour extrait conforme

A. Lentz

Notaire

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07120. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088001.3/221/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

OLLIEWOOD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 19, rue des Capucins.

R. C. Luxembourg B 90.458.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 27 août 2004, réf. LSO-AT00150, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbrück, le 7 septembre 2004.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(073431.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

TAYLOR WOODROW (LUXEMBOURG) HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 97.898.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Signature.

(073410.3/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

WZG INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 90.077.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 8 septembre 2004.

Signature.

(073417.3/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

PRIMEROSE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 27.549.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU00890, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale du 30 août 2004

AFFECTATION DU RESULTAT

Le bénéfice de EUR 4.883,44 est reporté sur l'exercice suivant. La répartition des résultats est conforme à la proposition d'affectation.

Suite au vote spécial de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'assemblée décide de continuer la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(073436.3/279/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

INSTITUT FÜR ANGEWANDTE BETRIEBSWIRTSCHAFT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5836 Alzingen.
R. C. Luxembourg B 61.845.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004, réf. LSO-AU00191, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INSTITUT FÜR ANGEWANDTE BETRIEBSWIRTSCHAFT HOLDING AG

Société Anonyme

Signature

(073567.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

INSTITUT FÜR ANGEWANDTE BETRIEBSWIRTSCHAFT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5836 Alzingen.
R. C. Luxembourg B 61.845.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004, réf. LSO-AU00188, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INSTITUT FÜR ANGEWANDTE BETRIEBSWIRTSCHAFT HOLDING AG

Société Anonyme

Signature

(073565.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

COSAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 70.588.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01267, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2004.

FIDUPAR

Signature

(073538.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

COSAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 70.588.

—

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 17 juin 2004 à 10.30 heures à Luxembourg

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale Statutaire décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'Administrateurs de Messieurs Jacques Bordet, Jean Quintus et Koen Lozie ainsi que le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Pierre Schill.

Le mandat des Administrateurs et Commissaire aux Comptes prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01232. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073505.3/1172/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

NOVIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 64.993.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01274, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

Signatures

(073527.3/1172/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

NOVIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 64.993.

—

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 28 juin 2004
à 11.00 heures à Luxembourg 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat de COSAFIN S.A., Monsieur Jean Quintus et Monsieur Koen Lozie, Administrateurs et de H.R.T. REVISION, S.à r.l. en tant que Commissaire aux Comptes.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01238. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073509.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

EUROPEAN POWER SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 59.522.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01278, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2004.

FIDUPAR

Signatures

(073526.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

EUROPEAN POWER SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 59.522.

—
*Extract of the minutes of the Annual General Meeting of Shareholders
held at the Registered Office of the Company on June 18, 2004 at 10.00 a.m.*

The terms of the Directors' and the Annual Auditor's mandates end at today's Meeting.

The Annual General Meeting decided to renew the mandates of:

- Mr K. Lozie,
- Mr S. Bilgic,
- COSAFIN S.A.

for a period ending at the Annual General Meeting approving the annual accounts for the year ended December 31, 2004.

The Annual General Meeting also decided to renew the mandate of Mr P. Schill as Auditor of the Company for a period ending at the Annual General Meeting approving the annual accounts for the year ended December 31, 2004.

Certified copy

EUROPEAN POWER SYSTEMS S.A.

Signature / Signature

Director / Director

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01240. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073484.3/1172/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

MATERIALS TECHNICS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 52.042.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue extraordinairement ce 27 août 2004 que:
Sont réélus Administrateurs pour une durée de trois années, leurs mandats prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006:

- Monsieur Michel Lorthioir, Ingénieur, demeurant 30, Chemin du Petit Sionnet, CH-1254 Jussy-Genève, Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Robert Anciaux, administrateur de sociétés, demeurant à Waterloo (Belgique);
- Monsieur Bruno de Lamburg-Stirum, Ingénieur, demeurant à Huldenberg (Belgique);
- Monsieur Charles Depasse, employé privé, demeurant à Klampenborg (Danemark);
- Monsieur John Afseth, administrateur de sociétés, demeurant à Oslo (Norvège).

Et que:

Est élue Commissaire aux Comptes pour un durée de trois années, son mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006:

- H.R.T. REVISION, S.à r.l., ayant son siège social sis à Val Fleuri, 23, L-1526 Luxembourg,

En remplacement de Monsieur Rodolphe Gerbes, Commissaire aux Comptes ayant démissionné.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01165. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073520.3/802/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

ATAO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 77.763.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 8 juin 2004

1. Sont élus administrateurs pour une période d'un an:
- Monsieur Laurent Aguogue, demeurant à F-59290 Wasquehal,
 - Monsieur François Allart, demeurant à F-59152 Gruson,
 - Madame Catherine Cornille, demeurant à F-59700 Marcq en Baroeul,
 - Monsieur André Florin, demeurant à F-59710 Ennevelin,
 - Monsieur Patrick Lecocq, demeurant à F-59710 Ennevelin,
 - Monsieur Patrice Morchain, demeurant à F-51200 Epernay,
 - Monsieur Louis-Philippe Navaux, demeurant à F-59810 Lesquin,
 - Monsieur Vincent Vandermeersch, demeurant à F-59420 Linselles,
 - Monsieur Didier Trinel, demeurant à F-62120 Mametz.

2. Est nommée commissaire pour une durée d'un an:
- ABAX AUDIT.

Le mandat des administrateurs et celui du commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale de l'an 2005 qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01336. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073561.3/592/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

AUDIO VISION LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6914 Roodt-sur-Syre, 17, rue d'Olingen.
R. C. Luxembourg B 62.861.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01270, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2004.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(073570.3/800/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

CORSPI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 45, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 98.272.

—
Réunion du Conseil d'Administration

A l'instant,

Pasquale Corcelli, entrepreneur de constructions, né à Polombaio di Bitonto/Bari (Italie) le 13 décembre 1946, époux de Livia Leo, demeurant à L-2167 Luxembourg, 60, rue des Mugnets, Giovanni Spinelli, restaurateur, né à Turi (Italie), le 21 août 1963, époux de Franca Corcelli, demeurant à L-5612 Mondorf-les-Bains, 1, avenue François Clément et Franca Corcelli, employée privée, née à Luxembourg, le 6 décembre 1971, épouse de Giovanni Spinelli, demeurant à L-5612 Mondorf-les-Bains, 1, avenue François Clément, administrateurs de la société CORSPI S.A. avec siège social à L-1855 Luxembourg, 45, avenue J.F. Kennedy, se sont réunis en conseil d'administration et, sur ordre du jour conforme, nommé Giovanni Spinelli, préqualifié, administrateur-délégué supplémentaire avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature pour les actes relevant de la gestion journalière.

Luxembourg, le 6 juillet 2004.

Signé: P. Corcelli, F. Corcelli, G. Spinelli.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 12 juillet 2004, vol. 330, fol. 61, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 17 août 2004.

F. Molitor.

(073575.3/223/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

EXOR GROUP, Société Anonyme.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 6.734.

—
Le bilan consolidé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01532, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EXOR GROUP, Société Anonyme

E. Chaltin

(073442.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

ED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 48.716.

—
Le bilan consolidé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01525, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ED S.A., Société Anonyme

E. Chaltin

(073445.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

OLD TOWN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 64.139.

—
Le bilan consolidé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01528, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour OLD TOWN S.A., Société Anonyme

E. Chaltin

(073449.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

WELILUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 57.424.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire
qui s'est tenue le 2 juin 2004 à 14.00 heures à Luxembourg*

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de Monsieur Jean Quintus et Monsieur Koen Lozie, gérants.

Pour copie conforme

R.A.H. Van Weelde

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01246. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073477.3/1172/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

LEATHER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 84.645.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 septembre 2004, réf. LSO-AU00481, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(073434.3/631/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

MATERIALS TECHNICS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 52.042.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01164, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés au début de l'exercice	- 335.595,55 EUR
- Apurement en mars 2003	335.595,55 EUR
	0 EUR
- Résultat de l'exercice 2003	- 95.987,11 EUR
- Report à nouveau	- 95.987,11 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Signature.

(073488.3/802/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

GESTADOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 18.014.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU00853, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

Signature

(073455.3/984/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

EGERIA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 57.794.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU00856, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

Signature

(073467.3/984/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

BOUCHERIE BELLE ETOILE TOSSENBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bertrange.
R. C. Luxembourg B 12.123.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale du 7 mai 2004

Son nommés administrateurs:

- Monsieur Maximilien dit «Max» Leesch, Employé privé, Koerich, Président
- Monsieur Joseph dit «Jeff» Leesch, Employé privé, Blaschette, Administrateur
- Madame Doris Leesch, Employée privée, Luxembourg, Administratrice
- Monsieur Eloi Krier, Employé privé, Bertrange, Administrateur

Est nommé Réviseur d'entreprise:

- La société MAZARS S.A., 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg.

Leurs mandats viennent à expiration à l'Assemblée Générale ordinaire devant statuer sur l'exercice 2004.

Pour le président

E. Krier

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01374. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073610.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

BREGAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 83.897.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU00859, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

Signature

(073473.3/984/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

DUTCH CANADIAN INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 91.754.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU00861, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

Signature

(073480.3/984/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

EPI TRINITY (FINLAND), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 590.150,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 96.947.

En date du 29 juillet 2004, EPI TRINITY, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, immatriculée au R. C. Luxembourg sous le n° B 96.938 a cédé 23.606 parts sociales de la société EPI TRINITY (FINLAND), S.à r.l. à EPI NDA HOLDINGS, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, immatriculée au R. C. Luxembourg sous le n° B 102.532.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU00945. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073540.3/581/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

ACICO, A. & C. INVESTMENT COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 15.764.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01290, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2004.

FIDUPAR

Signatures

(073547.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

MASSALIA INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 94.438.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01262, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2004.

FIDUPAR

Signatures

(073511.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

TELLURIDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 50.337.

—
EXTRAIT

Il résulte de la lettre recommandée adressée à la société en date du 9 septembre 2004, que Monsieur François Winand, Administrateur, dans l'incapacité d'exercer son mandat dans des conditions raisonnables, au sein de la société, a remis sa démission avec effet immédiat.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01166. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073524.3/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

COMPREHENSIVE HOLDINGS CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 9.954.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01269, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

Signatures

(073535.3/1172/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

ALINE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 53.656.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004, réf. LSO-AU00281, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(073582.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

IP POWER TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1638 Senningerberg, 79, rue du Golf.
R. C. Luxembourg B 37.206.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social en date du 6 août 2004

Il a été décidé, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, tenue au siège de la société le 6 août 2004:

- l'acceptation de la démission de Monsieur Jean-Marc Faber comme Administrateur avec pleine et entière décharge à compter de la date de la présente assemblée;
- l'acceptation de la démission de Monsieur Christophe Mouton comme Administrateur avec pleine et entière décharge à compter de la date de la présente assemblée;
- la nomination de Monsieur Patrick Want comme Administrateur, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale de 2009;
- la nomination de Monsieur Mario Willems comme Administrateur, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale de 2009.

Pour extrait sincère et conforme
IP POWER TECHNOLOGIES S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2004, réf. LSO-AU01665. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073611.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

ANTHALIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue J.P. Brasseur.
R. C. Luxembourg B 62.555.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2004, réf. LSO-AU00285, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(073587.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

WELILUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 57.424.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01285, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2004.

FIDUPAR

Signatures

(073521.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

GILDA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 60.482.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01260, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

Signatures

(073512.3/1172/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

HUMAN CAPITAL GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 30.107.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01293, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2004.

FIDUPAR

Signatures

(073545.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

CALPECO INDUSTRIAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 80.863.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2004, réf. LSO-AT06591, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 septembre 2004.

Pour HOOGEWERF & CIE

Agent domiciliataire

Signature

(073594.3/634/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

SOCIETE IMMOBILIERE MERSCH II S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bertrange.
R. C. Luxembourg B 80.554.

—
Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale du 11 mai 2004

Son nommés administrateurs:

- Monsieur Maximilien dit «Max» Leesch, Employé privé, Koerich, Président, Administrateur-délégué
- Monsieur Joseph dit «Jeff» Leesch, Employé privé, Blaschette, Administrateur
- Madame Doris Leesch, Employée privée, Luxembourg, Administratrice

Est nommé Commissaire aux comptes:

- La société BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A., 5 Bd. de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Leurs mandats viennent à expiration à l'Assemblée Générale ordinaire devant statuer sur l'exercice 2004.

Pour le président

E. Krier

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01358. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073595.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

SOCIETE IMMOBILIERE FRAENZEBACH II S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bertrange.
R. C. Luxembourg B 80.552.

—
Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale du 11 mai 2004

Son nommés administrateurs:

- Monsieur Maximilien dit «Max» Leesch, Employé privé, Koerich, Président, Administrateur-délégué
- Monsieur Joseph dit «Jeff» Leesch, Employé privé, Blaschette, Administrateur
- Madame Doris Leesch, Employée privée, Luxembourg, Administratrice

Est nommé Commissaire aux comptes:

- La société BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A., 5 Bd. de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Leurs mandats viennent à expiration à l'Assemblée Générale ordinaire devant statuer sur l'exercice 2004.

Pour le président

E. Krier

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01355. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073596.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.

IMMOBILIERE BELLE ETOILE II S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bertrange.
R. C. Luxembourg B 54.863.

—
Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale du 11 mai 2004

Son nommés administrateurs:

- Monsieur Maximilien dit «Max» Leesch, Employé privé, Koerich, Président, Administrateur-délégué
- Monsieur Joseph dit «Jeff» Leesch, Employé privé, Blaschette, Administrateur
- Madame Doris Leesch, Employée privée, Luxembourg, Administratrice

Est nommé Commissaire aux comptes:

- La société BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A., 5 Bd. de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Leurs mandats viennent à expiration à l'Assemblée Générale ordinaire devant statuer sur l'exercice 2004.

Pour le président

E. Krier

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01349. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073599.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2004.
